

Autour des années 1900, le journal *La France Illustrée* faisait référence. Voici comment la Dordogne y était expliquée aux profanes.

# LA FRANCE ILLUSTRÉE,

GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, ADMINISTRATION ET STATISTIQUE,



Saint-Martial de Valette



Montaigne écrivant ses *Essais* au château de Saint-Michel.

## DORDOGNE.

### DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE <sup>1</sup>

**Situation, limites.** — Le département de la Dordogne tire son nom de la principale rivière qui le traverse de l'est à l'ouest dans sa partie méridionale. C'est un des départements de la région sud-ouest de la France. Il dépend du bassin de la Garonne, et a été formé de l'ancienne province du Périgord, d'une petite partie du Limousin et de quelques communes de l'Angoumois et de la Saintonge.

Ses limites sont : au nord, le département de la Haute-Vienne ; à l'est, ceux de la Corrèze et du Lot ; au sud, celui de Lot-et-Garonne ; à l'ouest, ceux de la Gironde et de la Charente.

#### Superficie, nature du sol, montagnes.

— Il est peu de pays plus heureusement accidentés que le département de la Dordogne ; son territoire est entrecoupé par de nombreuses collines et par des hauteurs escarpées, couvertes en partie de vignes et de bois, et

<sup>1</sup> Voir la carte que nous avons spécialement fait dresser pour cet ouvrage.

quelquefois absolument nues et ne présentant que des rocs ou des terres arides. Sur quelques plateaux on rencontre d'immenses bruyères, des champs de genêts, des bois de châtaigniers et quelques champs de seigle, qui contrastent singulièrement avec le beau spectacle que présentent les plaines riantes de la Dordogne, les bords de la Drôme, les vallées de l'Isle, et, en général, les rives de la Vézère.

Mais l'aspect du pays vers le nord-est, sur les confins du Limousin, est moins agréable ; on y trouve des rochers affreux, des champs froids, des bois appauvris, des terres humides et des prairies marécageuses. Le pays est très-montueux, et principalement dans les arrondissements de Sarlat, de Nontron et de Bergerac. La direction générale des collines est du nord-est au sud-ouest, et leur élévation ne dépasse pas 250 mètres. Les points culminants du département sont : le Puy-Cornu, le Puy-Saint-Raphaël, les Bonnes-Guises, le Puy-Saint-Astier, Sept-Fonds, les Goudaux, le Brouillaré, le Puy-Lagarde, Chantegéline, le Turgou, la Plaine-de-Born, les collines du Cèou, le Puy-Chalun et le Puy-Beaumont. Les

plaines que l'on y trouve ne sont que des vallées plus ou moins larges, et presque toujours bordées de rochers escarpés.

Le département de la Dordogne, dont la superficie est de 944,400 hectares d'après l'estimation de l'Annuaire, ou de 945,275 d'après celle des documents publics, est le plus étendu de France après ceux de la Gironde, de la Corse et des Landes. Le sol, qui est sur de vastes espaces, aride, sec et peu fertile, excepté dans le fond des principales vallées, se divise d'après sa nature en : pays de montagnes, 96,000 hectares; pays de bruyères et landes, 39,210; sol de riche terreau, 46,400; sol de craie ou calcaire, 462,759; sol sablonneux, 231,300 hectares.

**Hydrographie.** — Il est peu de départements aussi richement arrosés que celui de la Dordogne; 6 grands rivières et 600 ruisseaux plus ou moins importants, et dont le cours est supérieur à 2,400 mètres, le parcourent dans tous les sens. L'inclinaison générale du département est de l'est à l'ouest. Il est situé dans le bassin de la Garonne, excepté une très-petite partie au nord-ouest comprise dans le bassin de la Charente. Ses principales rivières sont : la Dordogne, et ses deux affluents : la Vézère et l'Isle; la Drôme, affluent de l'Isle, et qui sépare le département de ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; la Nizonne, affluent de la Drôme, et qui coule sur la limite du département du côté de la Charente; la Haute-Vézère, affluent de l'Isle; le Drot, affluent de la Garonne; et le Bandiat, affluent du bassin de la Charente.

La Dordogne prend sa source au pied du mont Dore dans le département du Puy-de-Dôme, et est formée par la réunion des deux ruisseaux de la Dore et de la Dogne. Dans son cours de 465 kilomètres, elle traverse les départements du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde, où elle vient se jeter par la rive droite dans la Garonne, en formant le bec d'Ambez. Les deux cours d'eau réunis prennent alors le nom de Gironde. La Dordogne est flottable depuis Beaulieu (Corrèze) sur une étendue de 169 kilomètres, et navigable depuis Mayronne (Lot) sur une étendue de 293 kilomètres. Elle entre dans le département près de la petite commune de Vermeil, passe, près de Carlux, à Domme, près de Saint-Cyprien, à Lalinde, à Bergerac, et près de la Force. Depuis Saint-Pierre-d'Eyraud jusqu'à Castillon, elle n'appartient plus au département que par sa rive droite, et le sépare de celui de la Gironde; elle est navigable pendant les hautes eaux sur tout son parcours dans le département, que l'on évalue à 4,584 kilomètres. Au-dessus de Lalinde, son lit est embarrassé par les rochers du Pas-de-la-Gratasse.

L'Isle, affluent de droite de la Dordogne, prend sa source près de Lagnac, dans le département de la Haute-Vienne; entre dans celui de la Dordogne, au Chalendar, au-dessus de Jumilhac; passe à Cognac, Mayac, Savignac, Périgueux, Saint-Astier, Mussidan, Montpont, et près du Pizou entre dans le département de la Gironde, où elle va se jeter au-dessous de Libourne dans la Dordogne, après un cours d'environ 225 kilomètres, dont 180 appartiennent au département. Elle est navigable depuis Périgueux sur une étendue de 144 kilomètres.

La Drôme ou Dronne, affluent de droite de l'Isle, prend sa source dans les étangs de Bressieux-Galot, près de Monbrun, dans le département de la Haute-Vienne; arrive par Firbeix dans celui de la Dordogne; passe à Saint-Pardoux, Champagnac, Brantôme, Bourdeille, Ribérac, Petit-Bersac, où son cours sert en partie de limites au département et à ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure. Elle passe alors à Aubeterre, Saint-Aulaye, la Roche-Chalais, Coutras, et se jette dans l'Isle un peu au-dessous de la Fourchée, après un cours sinueux d'environ 200 kilomètres, dont 140 dans le département et sur sa limite occidentale. Cette rivière est navigable depuis la Roche-Chalais jusqu'à Coutras, mais seulement à l'époque des grandes eaux.

La Vézère prend sa source près de Chavagne dans le département de la Corrèze; pénètre dans celui de la Dor-

dogne entre Larche et Terrasson, passe à Montignac et au Bugne, et se jette dans la Dordogne à Limeuil après un cours de 190 kilomètres. Elle est navigable depuis Montignac sur 47 kilomètres.

Le Dropt ou le Drôt prend sa source au-dessus de Montpazier, et passe dans le département à Montpazier, Villeréal, Castillonés, Eymet, et pénètre ensuite dans celui de Lot-et-Garonne.

Le département de la Dordogne possède de nombreux étangs très-poissonneux, dont la superficie dépasse 650 hectares; plusieurs entretiennent des forges et des usines; en quelques lieux ils ne sont pas moins utiles à l'économie rurale qu'à l'industrie, en favorisant l'irrigation des prairies. Il n'offre pas de marais proprement dits, mais quelques terrains inondés et des prairies marécageuses. Les montagnes renferment de belles sources d'eau vive; la source de Fonta, près de Bourdeille, forme un petit lac de 1,200 mètres de circonférence, qui nourrit d'énormes brochets; la fontaine de la Doux, dans l'arrondissement de Sarlat, est la plus belle du département; elle jaillit au fond d'une gorge resserrée entre des collines arides et escarpées. Le lac de Salibourne, qui nourrit aussi d'énormes brochets, est formé par des sources qui jaillissent à une grande élévation. La source de Marzac, qui a, dit-on, un flux et reflux; celle de Sourzac, qui forme une belle cascade de 12 mètres de hauteur; enfin, celle de Trémoulat, dont les boues remuées laissent échapper un gaz inflammable, méritent aussi de fixer l'attention du voyageur.

**Voies de communication.** — Le département de la Dordogne est traversé par 5 routes royales d'un parcours de 361 kilomètres; par 14 routes départementales d'une longueur de 707 kilomètres; et par 5,820 chemins vicinaux, dont le développement total dépasse 10,476 kilomètres. Parmi ces derniers, il y en a 73 qui sont classés parmi les chemins de grande communication; leur longueur est de plus de 786 kilomètres.

Le chemin de fer de Paris à Bordeaux traverse l'angle sud-ouest du département, mais pendant 40 kilomètres seulement, en passant par la station de la Roche-Chalais, située à 545 kilomètres de la gare de Paris, à 278 de celle de Tours, et à 69 de celle de Bordeaux.

Dans un avenir prochain le département sera un des mieux partagés sous le rapport de ces rapides voies de communication : la ligne de Châteauroux à Limoges sera continuée jusqu'à Périgueux, en suivant dans le département la vallée de l'Isle et passant près de Jumilhac, Thiviers et Sorgues; à Périgueux, il rencontrera la ligne destinée à unir Lyon à Bordeaux par Aurillac et Saint-Étienne, en passant par Azerac, Thenon, Saint-Pierre-de-Chignac, Périgueux, Saint-Astier, Mussidan, Montpont et Coutras, où il rejoindra la ligne de Bordeaux. Enfin un embranchement parti de Périgueux irait par Saint-Alvère, Cadouin et Montpazier, rejoindre à Agen la grande ligne de Marseille-Montpellier-Toulouse-Bordeaux. Nous appelons de tous nos vœux la réalisation de ces divers projets, destinés à doubler le mouvement industriel et commercial du département.

**Climat.** — Le département de la Dordogne appartient au climat girondin ou du sud-ouest. L'air est généralement sain, quoique chargé quelquefois d'humidité; la température y est douce et agréable, mais elle varie en raison de la configuration du sol; ainsi elle est plus froide dans le pays montueux ou découvert que dans les vallées et les parties couvertes de bois. En moyenne, la température la plus élevée est de + 27° à + 32° centigrades, et la température la plus basse est de - 4° à - 14°. L'hiver et le printemps sont très-pluvieux; l'été est fort sec; l'automne est la plus belle saison. La température moyenne de l'hiver est de + 3°; rarement il tombe de la neige, et jamais avec assez d'abondance pour couvrir la terre pendant plusieurs jours de suite. Les vents dominants sont ceux du nord et surtout ceux de l'ouest; ces derniers, qui viennent du golfe de Gascogne, règnent presque habituellement pendant cinq mois de l'année. Il faut leur attribuer les fièvres endémiques qui affligent le



département, les orages désastreux et les grêles qui dévastent la partie sud-ouest du département.

**Productions naturelles.** — Le département de la Dordogne appartient à la région géologique dite de l'Aquitaine; il n'offre, dans toute son étendue, que des terrains calcaires et schisteux de seconde ou de troisième formation. Si on y découvre quelques roches primitives, elles s'y présentent fracturées, roulées et transposées par d'antiques révolutions ou par la main des hommes. Vers le nord, le terrain secondaire touche au terrain primitif, qui constitue la région géologique dite du plateau central.

Les principales richesses minérales du département sont le fer et le manganèse; le fer surtout y est abondant, on l'y rencontre en pyrites, en mines limoneuses, en géodes, en ocres, et quelquefois par bancs, c'est alors qu'il est exploité. Dans le nord du département on a découvert des indices de mines de plomb et de cuivre. On y exploite encore des mines de houille, des carrières de marbre et d'albâtre, des bancs d'ardoises, des pierres lithographiques, du gypse, des pierres meulières, de l'argile, des granits, etc., etc. Il existe des sources minérales à la Bachelerie, à Panassou, à Baudicalet et à l'Isle. Le département de la Dordogne produit des céréales en quantité, quelquefois insuffisante pour la consommation des habitants; on y récolte principalement du seigle, du sarrasin, de l'avoine, des légumes, des pommes de terre, des noix et quantité de châtaignes, qui suppléent à l'insuffisance des céréales et servent à la nourriture des bestiaux; des fruits, des betteraves, des raves, du foin et du chanvre. La culture du maïs n'est plus si généralement répandue; cette plante épuise la terre, et les céréales sont moins belles dans les champs qu'elle a occupés. Les vins, dont on évalue la production annuelle à 600,000 hectolitres, sont sa principale richesse, et ses vignobles les plus estimés et les plus considérables sont ceux des deux rives de la Dordogne, dans l'arrondissement et surtout dans les environs de Bergerac, les meilleurs vignobles à vins rouges sont sur la rive droite, et les meilleurs à vins blancs sur la rive gauche. Les premiers vins rouges et blancs de Bergerac et de Genestet sont classés parmi les bons vins fins. Les crus de Monbazillac et de Saint-Laurent-des-Vignes donnent de bons vins de liqueur. Les arrondissements de Périgueux, Ribérac et Sarlat donnent une grande quantité de vins communs et à convertir en eaux-de-vie.

Depuis quelques années de nombreuses plantations de mûriers ont été faites sur tous les points du département. Les truffes sont, après les vins, la principale production agricole du département; la truffe du Périgord a de tout temps joui d'une réputation justement méritée par sa délicatesse et son suave parfum; les Grecs et les Romains la connaissaient, elle passe pour la meilleure de France, et il s'en fait chaque année un commerce considérable dans la Dordogne. Plus du tiers des truffes du Périgord passe à l'étranger; Paris absorbe le reste. Hambourg, Francfort, Amsterdam sont les principaux points d'exportation. Les champignons sont très-communs dans le département, et d'excellente qualité; on y trouve aussi un grand nombre de plantes médicinales et aromatiques. Dans les forêts, qui sont assez étendues, l'essence de chêne domine; mais la végétation y est chétive et peu fournie.

Les races d'animaux domestiques sont généralement médiocres, à l'exception des bêtes à laine, dont l'espèce s'est améliorée par le croisement avec les mérinos. Le pays nourrit peu de chevaux, mais beaucoup d'ânes et de mulets; il possède un assez grand nombre de chèvres, et engraisse de beaux porcs et beaucoup de volailles. Le gibier est assez abondant, surtout en lièvres et en perdrix. On estime les grives de Terranon, qui, nourries avec les baies du genièvre, acquièrent un goût très-parfumé. Les grandes rivières et les étangs sont très-poissonneux; on y trouve le barbeau, le brochet, la carpe, le lamprillon, la truite, la tanche. On pêche dans la Dordogne et la Vézère de magnifiques saumons. Le pays est souvent infesté et désolé par les hannetons et les che-

nilles. Les abeilles, butinant les fleurs de la bruyère et du genêt, produisent un miel âcre et amer.

**Industrie agricole, manufacturière et commerciale.** — Le département de la Dordogne est à la fois un pays agricole, d'exploitation et manufacturier. L'industrie agricole y est en progrès, mais elle laisse encore beaucoup à désirer. Les jardins qui entourent Périgueux, au sud et à l'ouest, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la culture; ils sont aussi productifs qu'ils sont bien soignés. La terre ne s'y repose jamais. Nous avons dit que le produit des céréales suffisait à la consommation des habitants. L'huile de noix, et surtout les vins occupent une grande place dans l'industrie agricole. Quelques cultivateurs se livrent à l'engrais des bestiaux, et notamment des porcs. Il y a à Lavallade une ferme-école destinée à propager les meilleures méthodes agricoles, les résultats heureux qu'elle a déjà produits font bien augurer de l'avenir agricole de la Dordogne.

On évalue le sol primitif à 886,808 hectares, dont : 423,986 hectares en froment, 46,484 en méteil, 36,253 en seigle, 2,809 en orge, 8,896 en avoine, 74,638 en maïs et en millet, 3,444 en sarrasin, 34,678 en pommes de terre, 3,744 en légumes secs, 77,425 en vignes, 5,774 en jardins, 4,925 en betteraves, 450 en colza, 5,410 en chanvre, 462 en lin, 54 en mûriers, 79,439 en prairies naturelles, 40,856 en prairies artificielles, 56,647 en pâtis, landes et bruyères, 69,385 en jachères, 464,179 en bois (dont 437 à l'Etat), 98,554 en châtaigneraies, 5,627 en noyers, 3,797 en vergers, pépinières et orseraies. On évalue le revenu territorial à 22 millions de francs, et le nombre des propriétaires (en 1836) à 452,433, se partageant 2,062,464 divisions parcellaires. Outre les industries relatives à la conservation des vins, le travail du fer et de l'acier, et la fabrication de papiers très-estimés, sont les deux grandes branches de l'industrie manufacturière du département. La fabrication de la coutellerie commune produit un article assez considérable à l'exportation. Parmi les autres produits fabriqués, nous citerons : les lainages, les cuirs, les gants de peau, l'huile de noix, les eaux-de-vie, les liqueurs (anisette) très-estimées. Il y a à Périgueux des usines à fer et une belle fabrique de fil de fer, deux fabriques de faïence, une fabrique de cadis, flanelles, étamines, une fabrique de vinaigre, une belle imprimerie litho-typographique (celle de M. Aug. Dupont), une soierie de pierres lithographiques et de marbres, établie sur le modèle de celles des Pyrénées, etc., etc., etc. Enfin, on trouve dans le département des teintureriers, des filatures de laine, des chapelleriers, des tuileries, des briqueteries, etc., etc., etc.

Le commerce s'exerce sur les différents produits du département : les fers, les porcs, les jambons, les truffes, les volailles truffées et les pâtés de Périgueux si renommés, les vins, les liqueurs, le feuillard, la carcassonne, les châtaignes, les cuirs, les bestiaux, la laine et quelques étoffes.

Le nombre des foires est de 844; elles se tiennent dans 420 communes, et durent 844 journées. Les principales sont celles de Pâques et du 44 novembre, à Bergerac, qui durent chacune 8 jours, et celles de Beaumont, de Nontron, de Montpazier, d'Eymet, de Périgueux, de Ribérac et de Fontaine, qui durent de 2 à 3 jours.

**Division politique et administrative.** — Nous avons dit que la superficie du département de la Dordogne était de 945,275 hectares; sa population, d'après le dernier recensement, est de 505,789 habitants, savoir : 253,654 hommes, et 252,135 femmes. Le chef-lieu de préfecture est à Périgueux; le département est divisé en 5 arrondissements communaux, 47 cantons, 585 communes; le tableau statistique que nous donnons plus loin les fera connaître. Le département de la Dordogne est compris dans la 14<sup>e</sup> inspection divisionnaire des ponts et chaussées et dans l'arrondissement minéralogique de Périgueux dépendant de la division de l'ouest. La Dordogne forme la 4<sup>e</sup> subdivision de la 14<sup>e</sup> division

militaire, dont le quartier général est à Bordeaux. Il y a à Périgueux un capitaine et un garde du génie militaire, un dépôt de recrutement et une remonte de cavalerie. La compagnie de gendarmerie fait partie de la 44<sup>e</sup> légion, dont le chef-lieu est à Limoges.

Les 5 tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux d'arrondissement du département, et les tribunaux de commerce de Périgueux, de Bergerac et de Sarlat, sont du ressort de la cour impériale de Bordeaux; et en appel ils ressortissent au tribunal d'Angoulême.

Le département forme le diocèse d'un évêché, suffragant de l'archevêché de Bordeaux, dont le siège est à Périgueux; il y a dans cette ville un grand séminaire, et à Sarlat un petit séminaire; il y a dans le département 3 cures de première classe, 64 de seconde classe, 366 succursales et 44 vicariats. Les réformés ont deux églises consistoriales, l'une à Bergerac, et l'autre à Montcaret.

L'Académie universitaire de la Dordogne compte 46 établissements d'instruction secondaire, parmi lesquels nous citons : le lycée impérial de Périgueux, les collèges communaux de Bergerac et de Sarlat, et les écoles secondaires ecclésiastiques de Bergerac et de Sarlat. Il y a à Périgueux une école normale primaire d'instituteurs, à Terrasson une école normale primaire d'institutrices, et dans tout le département 445 écoles publiques de garçons, 46 écoles publiques de filles, 47 écoles libres de garçons et 165 écoles libres de filles, en tout 673 écoles. Le département de la Dordogne dépend du 29<sup>e</sup> arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Bordeaux.

Nous avons dit que le revenu territorial pouvait être évalué à 22 millions de francs, les contributions et le revenu public atteignent 42 millions de francs.

#### HISTOIRE DU DÉPARTEMENT.

Antérieurement à la division territoriale de 1790, le département actuel de la Dordogne formait l'ancienne province du Périgord. Ce nom lui venait, à travers les modifications apportées par le temps et les variations du langage, des *Petrocorii*, tribu gauloise qui habitait la contrée quand les Romains y pénétrèrent.

Ici comme ailleurs, les documents sur cette première période de notre histoire nationale sont rares et confus. L'origine celtique de ces ancêtres, l'exercice du culte druidique dans le pays, l'influence de ses ministres et l'existence d'une florissante capitale appelée *Vesunna*, sont les principaux faits authentiques incontestables qui soient parvenus jusqu'à nous. Malgré le caractère essentiellement belliqueux des Gaulois en général, certains indices tendent à prouver que les *Petrocorii* n'étaient étrangers ni à l'industrie ni au commerce. Les scories qu'on rencontre assez fréquemment sur divers points du département permettent de supposer que les mines de fer, dont le sol est abondamment pourvu, étaient dès lors exploitées et leur produit travaillé dans des forges locales; une inscription, trouvée sur le tombeau d'un certain *Popilius, negotiator artis prosarice*, nous révèle que l'art du tissage était connu et pratiqué; on sait enfin que les Phocéens de Marseille venaient échanger les marchandises du Levant contre des fers, des lins et des étoffes en poil de chèvre.

La domination romaine fut établie dans le Périgord 63 ans avant l'arrivée de Jules César, et sans que cette conquête soit signalée dans l'histoire par aucune lutte sérieuse. C'est seulement après la défaite de Vercingétorix qu'un lieutenant de César est envoyé dans cette province pour y comprimer les élans patriotiques que la lutte héroïque des Arvernes avait réveillés. Le pays des *Petrocoriens* était alors compris dans la Gaule celtique. Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, il fut incorporé dans la seconde Aquitaine.

La révolte de Vindex, dont la famille habitait le Périgord, et à laquelle les *Petrocoriens* prirent une part active, est le fait capital qui se rattache le plus spécialement aux annales de la contrée. Le gouvernement romain y suivit ses différentes phases sans incidents notables.

Dans les premiers temps, respect scrupuleux de la religion, des coutumes et du langage des vaincus; envahissements successifs du paganisme et de la civilisation romaine pendant le II<sup>e</sup> siècle; apparition du christianisme, dissolution des forces morales et matérielles de l'empire pendant les deux siècles suivants, et enfin au V<sup>e</sup> révélation de son impuissance en face des invasions des barbares. Le Périgord était compris dans les territoires dont les Visigoths obtinrent l'occupation du faible Honorius. On sait que ce prétendu accommodement, sur la valeur duquel cherchait à se faire illusion la vanité romaine, cachait une véritable prise de possession. Ce mensonge des mots tomba vite devant la réalité des choses, et l'empire visigoth fut constitué. Les destinées du Périgord furent liées aux siennes jusqu'à la bataille de Vouillé, qui recula jusqu'aux Pyrénées les limites du royaume des Francs. L'espace était trop vaste, les races trop peu fondues, pour que la France de Clovis pût se constituer d'une façon durable. Ces partages de l'héritage royal, qui amenèrent de si déplorables déchirements, et contre lesquels se soulèvent les raisonnements de la critique moderne, étaient alors une nécessité des temps. Sous le nom d'Aquitaine, l'empire visigoth, qui avait ses limites naturelles et une espèce d'unité, cherchait fatalement à se reformer. La création des royaumes de Neustrie et d'Austrasie n'était qu'une satisfaction donnée à ces impérieux instincts; et quand l'ambition des maires du palais voulut reprendre l'œuvre de Clovis, la révolte des antipathies de races éclata dans la lutte acharnée que soutinrent les Aquitains pour leurs ducs héréditaires. Cette page de notre histoire appartenant plus spécialement aux annales des deux capitales de l'Aquitaine, Toulouse et Bordeaux, nous nous bornerons ici à en rappeler le souvenir, en constatant que le Périgord fit alors partie intégrante de ce grand duché, et fut mêlé à toutes les vicissitudes qui l'agitèrent. L'invasion des Sarrasins, dont se compliquèrent les désastres de cette époque, a laissé dans le pays des traces sinistres que le temps n'a pas encore effacées. De nombreuses localités ont gardé des noms qui attestent le passage et la domination de ces farouches étrangers, telles sont les communes des Sarrazis, de Maurens, de la Maure, de Montmoreau, de Fonmoure, de Mauriac, de Sarrasac et le puits du château de Beynac, désigné encore aujourd'hui sous le nom de puits des Sarrasins. La défaite des infidèles, la reconnaissance des populations et les sympathies du clergé furent les principaux titres qui valurent aux Carlovingiens la couronne de France. Le héros de cette dynastie, Charlemagne, traversa le Périgord, et y laissa des témoignages de son habile administration. Il fonda le prieuré de Trémolat, et lui fit présent de la chemise de l'enfant Jésus; il dota le monastère de Sarlat d'un morceau de la vraie croix; il y autorisa, en outre, la translation des reliques de saint Pardoux et de saint Sacerdos; enfin plusieurs historiens lui attribuent la construction de l'église de Brantôme, gratifiée par lui, entre autres pieux trésors, des restes vénérés de saint Sicaire. Le Périgord fut alors gouverné, comme la plupart de nos provinces, par des comtes, qui, dans la pensée de Charlemagne, devaient être des fonctionnaires amovibles, mais qui, sous ses successeurs, se rendirent indépendants et héréditaires. Le premier fut Widbald; il administra la contrée de 778 à 838. C'est sous le second de ses successeurs et pendant la durée du règne de Charles le Chauve que l'autorité des comtes se transforma en fief héréditaire. L'apparition des Normands, qui date aussi du milieu du IX<sup>e</sup> siècle, contribua beaucoup à l'établissement des grandes maisons féodales. C'est comme défenseur du pays que Wulgrin, déjà comte d'Angoulême, s'imposa au Périgord. C'était un vaillant guerrier, qui avait mérité le surnom de Taillefer pour avoir pourfendu d'un seul coup de son épée le casque et la cuirasse d'un chef normand. Au milieu de l'enfantement de la société féodale, dans le chaos du moyen âge où la force est le droit, Guillaume Wulgrin est un type assez complet de ces fondateurs de dynastie, rudes figures qui surgissent dans l'histoire bardées de fer, lance au poing, et se taillant de petits Etats dans



les dépouilles de la monarchie agonisante. A sa mort ses deux fils se partagèrent ses domaines; Guillaume, le cadet, eut le Périgord, la ligne masculine de cette branche s'éteignit à la seconde génération, en 975, dans la personne d'Arnaud dit Bouration, dont la sœur et unique héritière épousa le comte de la Marche, et apporta le Périgord en dot à son époux. Ce seigneur, souche de la seconde dynastie des comtes de Périgord, était Boson I<sup>er</sup> ou le Vieux; il prit et laissa à ses descendants le surnom de Talleyrand, qu'illustra pendant quatre siècles cette puissante maison de Périgord. Son indépendance était presque absolue; elle battait monnaie. C'est un Adalbert de Talleyrand-Périgord qui fit cette réponse devenue fameuse, et dans laquelle se résumait si bien la fierté féodale: Qui t'a fait comte? lui demandait un jour Hugues Capet. Qui t'a fait roi? lui répondit Adalbert. La seule puissance contre laquelle les comtes eussent parfois à lutter était celle des évêques. Ces démêlés se rattachant à l'histoire des villes épiscopales, et n'ayant point eu d'ailleurs de sérieuse influence sur les destinées de la province, nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Lorsque le mariage de Henri II avec Eléonore de Guyenne plaça le Périgord sous la domination anglaise comme relevant de l'ancien duché d'Aquitaine, les comtes de Périgord s'associèrent à tous les efforts qui furent alors tentés pour arracher le sol français au joug de l'étranger. La fortune ne favorisa point leur honorable résistance; le pays fut occupé militairement; des garnisons ennemies furent placées dans les forteresses et châteaux; de nouvelles citadelles furent élevées, mais le patriotisme périgourdin ne se découragea pas, et pendant cette longue et triste période, qui dura depuis Louis le Jeune jusqu'à Charles VII, si trop souvent le pays fut obligé de souffrir le pouvoir de l'Anglais, on peut dire à sa gloire qu'il ne l'accepta jamais. L'historique des guerres de l'Angleterre et de la France n'entre pas dans le cadre de notre récit; nous déterminerons seulement par quelques dates l'influence qu'elles exercèrent sur le sort de notre province. Le Périgord, conquis par Henri II Plantagenet, revint à la France en 1224, fut rendu à l'Angleterre en 1258, puis confisqué de 1294 par Philippe le Bel, restitué de nouveau à l'Angleterre en 1303, reconquis par Philippe de Valois, cédé encore une fois par le traité de Bretigny, repris par Charles V, remis sous l'autorité anglaise vers la fin du règne de Charles VI, et enfin acquis définitivement, réuni pour toujours à la couronne de France en 1454. Dans l'intervalle de ces orages, nous avons à citer un voyage de saint Louis dans le Périgord. Ce prince, avant de partir pour sa seconde croisade, voulut aller s'agenouiller devant le suaire du Christ, précieuse relique sur l'authenticité de laquelle nous nous garderons bien de prononcer, conservé dans un monastère de bernardins à Cadouin; il traversa le pays accompagné des seigneurs de sa cour, et voulant éviter Sarlat, à cause de la mésintelligence qui existait entre l'abbé et les consuls de la ville, il s'arrêta au château de Pelvezis. A la même époque se rattache une certaine extension des franchises municipales, signe précurseur de la chute de la féodalité.

L'état de la France s'était bien modifié sous le coup des dernières crises qu'elle venait de traverser. C'est à la monarchie surtout qu'avait profité cette lutte de deux siècles contre l'étranger, lutte pendant laquelle elle avait si souvent paru près de succomber. L'intelligence de cette situation nouvelle semble avoir échappé aux comtes de Périgord, qui, se croyant encore au temps des Wulgrin et des Boson, affectaient envers la couronne une indépendance qui n'était plus de saison.

Archambaud V, dit le Vieux, qui vivait dans les dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle, contesta au roi certains droits que la couronne revendiquait sur Périgueux, et essaya de soutenir ses prétentions par les armes; un premier arrangement arrêta les hostilités, mais quelque temps après le comte intraitable recommença la guerre. Il fut vaincu; un arrêt de mort contre le coupable et de confiscation pour le comté avait été rendu; le roi fit au seigneur rebelle grâce de la vie, ne conserva que Périgueux comme gage de sa victoire, et abandonna au fils

d'Archambaud tout le reste des domaines paternels. Mais le fils se montra moins sage encore que son père. Il réclama avec menaces la ville dont il se croyait injustement dépouillé. Cette fois il n'y eut même plus besoin d'une expédition militaire pour réduire l'incorrigible. Une tentative de rapt sur la fille d'un bourgeois de Périgueux fit de lui un criminel vulgaire; on instruisit son procès, et un arrêt du parlement à la date du 19 juin 1399, le condamna au bannissement et à la confiscation de tous ses biens. En lui s'éteignit la puissance de cette antique famille, qui possédait le Périgord depuis l'an 866, et qui, de Wulgrin à Archambaud VI, comptait une succession de vingt-sept comtes. Le roi Charles VI donna le comté de Périgord au duc d'Orléans, son oncle. Celui-ci le laissa à Charles, son fils, qui, étant prisonnier en Angleterre, le vendit en 1437 pour seize mille réaux d'or à Jean de Bretagne, comte de Penthievre. Ce dernier eut pour héritier Guillaume, son frère, qui ne laissa que trois filles. L'aînée épousa Alain, sire d'Albret, dont le fils fut roi de Navarre, et la petite-fille de celui-ci apporta en dot le Périgord avec ses autres Etats à Antoine de Bourbon, qu'elle épousa et qui fut père de Henri IV. Le Périgord faisait donc partie des domaines de ce monarque lorsqu'il monta sur le trône, et il fut alors réuni à la couronne.

L'influence qu'exerçait dans la province la maison d'Albret y facilita les progrès de la réforme religieuse, surtout lorsque la reine Jeanne eut embrassé avec tant d'ardeur la foi nouvelle; le Périgord devint un des théâtres de l'affreuse guerre qui déchira la patrie à cette époque. Peu de contrées furent éprouvées aussi cruellement. Sanctuaires violés, églises détruites, villes prises d'assaut, partout le sac, le pillage, l'incendie, les massacres, telle est l'œuvre du fanatisme, tel est le tableau que nous ont laissé les historiens contemporains de cette lamentable période. La paix eut beaucoup à faire pour cicatriser de pareilles blessures; elle fut, grâce au ciel, rarement troublée pendant les temps qui suivirent; mais le repos donné par le despotisme ne régénère pas les populations; l'espèce de sommeil léthargique dans lequel nous voyons le Périgord s'endormir d'Henri IV à Louis XV, le silence qui se fait autour de la province pendant la durée de deux siècles, ne sont point des indices de prospérité; le salut devait venir d'ailleurs. Quelques indispensables cependant que fussent devenues des réformes réclamées par la monarchie elle-même, ce n'est pas sans une sorte de protestation qu'elles se firent jour sur ce vieux sol de la féodalité. Le Périgord avait de longue date ses états particuliers ou provinciaux; c'était le sénéchal qui les convoquait en vertu de lettres patentes; le comte et plus tard le gouverneur y occupaient le premier rang; les quatre barons du Périgord, Bourdeilles, Baynac, Biron et Mareuil, prenaient place après l'ordre du clergé; les maires et consuls marchaient à la tête du tiers état. Lors de la convocation des derniers états, en mars 1788, M. de Flamarens, évêque de Périgueux, refusa de prêter le serment exigé, et le clergé fut obligé de se nommer un autre président.

Cette inoffensive boutade n'entraîna pas la marche des événements, et depuis la révolution l'aspect du pays a bien changé. L'agriculture a fait d'importants progrès, et semble vouloir triompher de l'aridité d'un terrain calcaire et ingrat par lui-même; le cultivateur montre plus d'industrie que par le passé, et travaille avec plus d'intelligence. L'aisance et la vie circulent dans les villes avec l'esprit de progrès; le commerce et l'industrie y prennent chaque jour de nouveaux développements. Le génie moderne pénètre plus difficilement dans les campagnes; cependant aux améliorations de la culture, au perfectionnement des voies de communication, à l'abandon des vieilles routines, à l'oubli des antiques superstitions, on peut mesurer déjà les résultats de son influence. Un des symptômes de cette régénération, c'est l'homogénéité chaque jour plus sensible des mœurs et du caractère provincial, et l'effacement de cette distance intellectuelle et morale qui séparait les naïfs et sauvages habitants des landes périgourdines des spirituels citadins de Nontron, Sarlat et Périgueux.

## HISTOIRE DES VILLES, BOURGS ET CHATEAUX.

**PÉRIGUEUX** (lat. 45° 44' 4"; long. 1° 36' 54" O.). — Périgueux, *Vesunna*, *Petrocorie*, à 472 kilomètres sud-sud-ouest de Paris, sur la rive droite de l'Isle, chef-lieu du département de la Dordogne, du deuxième arrondissement et d'un canton, siège d'un évêché, d'un tribunal de première instance et de commerce, d'une société d'agriculture et d'un collège communal, possédant une population de 42,488 habitants, était autrefois capitale de la province de Périgord, évêché, gouvernement particulier, chef-lieu d'élection, présidial, bailliage, et relevait du parlement de Bordeaux.

L'histoire de Périgueux, si les documents ne manquaient pas, pourrait se diviser en trois parties, car cette ville a eu trois existences bien distinctes. La *Vesunna* gauloise, Vésone capitale des *Pérocoriens*, fut incontestablement, et pendant de longues années, une cité florissante; la ville romaine, après être parvenue à un degré de prospérité et de splendeur prouvés moins encore par le témoignage des historiens que par la richesse et l'importance des ruines de ses monuments, fut si profondément ravagée aux premiers temps de l'ère moderne et subit une transformation si complète, que le Périgueux d'aujourd'hui peut à peine passer pour la continuation de Vésone, son ancêtre. Mais la nuit profonde qui règne sur la première partie de ses annales, l'absence de notions positives obligent à réunir en un seul faisceau les rares documents parvenus jusqu'à nous. Au sud et à peu de distance de Périgueux, sur la rive gauche de l'Isle, entre deux coteaux âpres et escarpés, appelés l'un Ecornebœuf et l'autre Laboissière, s'étend l'étroit vallon de Campniac; en fouillant le sol en cet endroit, on a trouvé, au milieu d'amas de cendres et d'ossements, des débris si nombreux d'armes, d'instruments, de vases, une si grande quantité d'objets celtiques, qu'on n'a pu se refuser à voir dans cette vallée l'emplacement d'une antique cité gauloise ne pouvant être autre que la première Vésone. Les étymologistes sont venus appuyer aussi de leur autorité l'hypothèse des archéologues; ils font dériver le nom de *Vesunna* de deux mots celtiques, *ves*, tombeau, et *ona*, fontaine, ce qui lui donne pour signification fontaine du tombeau; or, la vallée est arrosée encore aujourd'hui par les eaux limpides de la fontaine, et quant à l'absence du tombeau, trop de circonstances expliquent sa disparition pour que la supposition puisse en être infirmée. Ne peut-on pas aussi attribuer à l'influence de souvenirs encore récents l'importance qui s'attacha postérieurement aux deux coteaux d'Ecornebœuf et de Laboissière? Une citadelle gauloise fut élevée sur le premier, et sur l'autre les Romains établirent un camp permanent.

Les habitants de la première Vésone, se trouvant trop resserrés dans le vallon de Campniac, l'abandonnèrent insensiblement pour se fixer sur l'autre bord de la rivière, dans cette riante plaine que les gracieux contours de l'Isle entourent comme une verdoyante ceinture; cette nouvelle ville, pouvant s'étendre à l'aise, prit un rapide accroissement, et toute la partie située à l'ouest et au sud de la ville, quartier désigné aujourd'hui sous le nom de cité, forma la seconde Vésone.

C'est seulement après la défaite de Vercingétorix, auquel les Pérocoriens avaient envoyé un contingent de cinq mille hommes, qu'un lieutenant de César vint camper entre la Dordogne et l'Isle pour contenir les peuples de ces contrées. On ne sait pas bien précisément si l'établissement du camp de Laboissière remonte à cette époque, ou s'il ne date que d'Auguste, lorsqu'une nouvelle division territoriale des Gaules inspira aux vainqueurs des inquiétudes sur la résignation des vaincus.

C'est des hauteurs de ce camp que descendit sur la cité gauloise la civilisation romaine, transformant mœurs, religion, langage, aussi bien que l'aspect extérieur des lieux, construisant des arènes, élevant des temples, et laissant dans les institutions plus encore que sur le sol l'empreinte de son passage. Cette période si féconde en résultats est assez vide d'événements. Vésone était, par sa position, un lieu si retiré, si oublié, qu'il fut choisi pour

retraite par la famille de Sextus Pompée, et qu'au moins trois générations de cette maison illustre y vécurent dans une paix résignée. Autant cette prospérité tranquille de Vésone sous les Romains est authentique et surabondamment prouvée, autant sa durée est incertaine. Les deux faits capitaux auxquels la ville chrétienne, le Périgueux moderne dut son existence sont jusqu'à ce jour restés dans une regrettable obscurité. C'est entre le v<sup>e</sup> et le vi<sup>e</sup> siècle que Vésone fut ruinée, mais on ne sait ni vers quelle année ni par quelle invasion des divers peuples barbares qui dévastèrent la contrée. Quant à l'apparition du christianisme, l'incertitude est plus grande encore. La tradition populaire qui attribue les premières prédications évangéliques à saint Front, un des disciples contemporains du Christ, ne saurait soutenir un sérieux examen. C'est cependant sous les auspices de ce saint apôtre que la vieille cité des Pérocoriens devait renaître de ses cendres. Près du tombeau du saint, sur une éminence voisine de Vésone, une modeste chapelle d'abord, puis une abbaye avaient été construites; le lieu avait pris le nom de Puits-Saint-Front; c'est là que se groupèrent les habitants de Vésone, amas de ruines, bourg abandonné, emportant avec eux le droit de battre monnaie et le souvenir des franchises consacrées par l'organisation municipale des Romains. Ce culte invétéré de la liberté, la rivalité des deux communes, dont l'une finit par se relever sous le nom de cité, et dont l'autre devint bientôt une ville, constituent au moyen âge le caractère particulier de l'histoire de Périgueux. Ni l'occupation des Goths, ni la domination des Francs, ni les courses des Sarrasins, ni les ravages des Normands, ni même les usurpations de la féodalité, ne purent porter atteinte à l'indépendance des fils de l'antique Vésone. Les droits seigneuriaux, partagés entre l'évêque et le roi, laissaient une large part d'autorité et d'influence à la magistrature consulaire; tant que les comtes réunirent entre leurs mains les comtés de la Marche et du Périgord, les soucis de la guerre, l'administration de leurs vastes domaines leur permirent peu de s'immiscer dans les affaires intérieures de la ville. C'est seulement au xi<sup>e</sup> siècle que leurs prétentions s'éveillent. Adalbert II réclame en 1040 le droit de battre monnaie qui avait été transporté à l'évêque. Cette prétention fut abandonnée sans lutte sérieuse, mais bientôt les comtes vinrent fixer leur résidence au château des Rolphies, dans le voisinage de Périgueux, et leur ambition, distraite ou comprimée jusqu'alors, commença les hostilités.

Nous avons dit plus haut qu'un développement simultané avait conduit à un degré d'importance à peu près égal la cité, devenue Périgueux, et la colonie de Saint-Front. Cette parité de condition avait donné naissance à des sentiments de jalousie et de haine que Boson III résolut d'exploiter. Quoique Saint-Front eût un abbé presque aussi puissant que l'évêque de Périgueux, les droits du comte y étaient beaucoup moins contestables; il prétendit donc les consacrer par l'érection d'une grosse et forte tour destinée à commander la ville. Le moment était favorable, c'était en 1158, la lutte allait éclater entre Louis le Jeune et Henri II. Quoique le but de cette tentative ne fût pas douteux, et que l'asservissement de Saint-Front ne fût évidemment qu'un acheminement à la conquête de Périgueux, pendant plus d'un siècle la haine aveugle entretint les discordes et arma les deux villes l'une contre l'autre. Heureusement, la part active que prirent les comtes de Périgord à la guerre générale, et qui leur valut l'hostilité des princes anglais, la revendication des anciens droits de Louis IX sur Périgueux, tirèrent la ville de l'obscurité et de l'oubli qui eussent été si favorables à l'accomplissement des projets tramés contre sa liberté. La tour de Bozon ne resta debout que vingt ans; et enfin, après de longues récriminations, en 1269, un traité solennel scella définitivement l'alliance et la réunion des deux villes. La complication des intérêts qu'il s'agissait de concilier nécessita encore l'intervention du parlement, qui, par un arrêt rendu en septembre 1290, fixa les droits respectifs de la municipalité et du chapitre de Saint-Front, et par un autre, en date de 1300, arrêta

les empiétements de quelques familles bourgeoises qui voulaient se perpétuer dans les fonctions électives.

La sécurité intérieure permit aux habitants de Périgueux de prouver avec éclat tout leur dévouement à la cause nationale; de 1326 à 1347, sans aucun secours étranger ils repoussèrent trois fois les Anglais, qui par trois fois vinrent à grands chevauchés par devant ladite ville, faisant leur pouvoir de l'acquérir ou détruire par force; ce ne fut qu'en 1355, lorsque quatorze châteaux forts des environs, tombés entre les mains des ennemis, bloquaient Périgueux de toutes parts, que ses habitants se décidèrent à demander du secours au roi de France. N'était-ce pas glorieusement justifier la fière devise qu'avait adoptée Périgueux depuis sa réunion à Saint-Front : *Civium fides fortitudo mea*? Cet héroïque patriotisme ne se démentit pas durant la longue lutte de la France contre l'Angleterre, et pendant les cinquante dernières années que l'ennemi passa en Guyenne, Périgueux sut résister avec autant d'énergie que de succès à toutes ses attaques, elle se montra digne de l'intérêt que les rois de France lui avaient toujours témoigné.

Les guerres religieuses du xvi<sup>e</sup> siècle mirent à une épreuve plus rude encore peut-être les habitants de Périgueux, partagés alors entre leur attachement et leur reconnaissance pour la royauté et leur entraînement vers les nouvelles doctrines. Après avoir résisté quelque temps, la ville fut prise par les calvinistes en 1573, et devint l'année suivante une de leurs places de sûreté. L'avènement de Henri IV au trône rétablit l'ordre dans la cité, et remit la paix dans la conscience des braves Périgordins. Cette droiture de jugement, cette loyauté de caractère, eut bientôt une occasion nouvelle de se manifester. Pendant les troubles qui agiteront la minorité de Louis XIV, en 1651, le prince de Condé s'était rendu maître de la capitale du Périgord, et y avait laissé une formidable garnison sous le commandement du marquis de Chanlost. La bourgeoisie, hostile aux intrigues princières, indignée d'ailleurs des hautaines façons du lieutenant de Condé, était résolue à secouer cette tyrannie. Après deux années de lutte sourde, de préparatifs secrets, de tentatives avortées, l'époque de la délivrance fut fixée à la nuit du 15 au 16 septembre. Une armée royale campait dans les environs; il s'agissait de commencer l'attaque dans la ville de façon à lui faciliter une intervention victorieuse; le chef du complot était un citoyen plein de résolution et d'énergie, nommé Joseph Bodin. Une délation livra à Chanlost les secrets de l'entreprise. La veille du jour fixé, il mit ses troupes sous les armes, et se dirigea vers le logis des principaux conjurés; ayant trouvé la maison de Bodin fermée, il se disposait à la tourner pour y pénétrer derrière par le jardin, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit; il s'engagea sans réflexion avec trente hommes qui l'accompagnaient dans un corridor étroit et sombre. C'est là que l'attendait Bodin avec quelques amis résolus à vendre chèrement leur vie.

Dès le premier choc, Chanlost, blessé mortellement, alla tomber dans la rue; cette porte démolisa les soldats, dont plusieurs avaient été atteints; ils reculérent en désordre; et bientôt prirent la fuite. Alors Bodin, suivi de sa petite troupe, parut au dehors en criant : Vive le roi! le tyran est mort! A ce signal les habitants accoururent en foule, et grossirent les rangs des insurgés; l'élan devint général, et devant lui tous les obstacles tombèrent; en moins d'une heure la ville était libre, et libre par elle seule, sans avoir eu besoin d'aucun secours étranger. Les fidèles sujets du roi avaient accompli leur tâche; dans l'enthousiasme du triomphe les citoyens n'oublièrent pas leur devoir. L'armée royale accourait pour prêter aux habitants contre la garnison un secours devenu inutile; Bodin s'avança au-devant d'elle, et ne souffrit pas qu'elle entrât dans la ville, leur disant que tout était fait, et qu'il fallait attendre l'arrivée de monseigneur le duc de Candalle. Périgueux traversa sans troubles et sans événements qui méritent d'être rapportés le règne des derniers Bourbons. La révolution de 1789 y fut accueillie avec joie; à part quelques agitations inévitables, les représentants du peuple, Romme

et Lakanal, surent y maintenir, même dans les moments les plus critiques, l'ordre, l'union et la tranquillité.

Périgueux est situé dans une vaste et riante vallée que ferme l'Isle. C'était le centre de cinq voies romaines, qui conduisaient à Limoges, Caen, Agen, Bordeaux et Saintes. Les ruines de cette époque qui ont le mieux résisté aux outrages du temps sont : les arènes, amphithéâtre de forme ovale, de dimensions plus vastes que celui de Nîmes, elles pouvaient contenir quarante mille spectateurs; la tour de Vésonne, espèce de rotonde colossale sans entrée apparente, édifice dans lequel les uns ont vu une citadelle, les autres un temple consacré à Vénus, les autres enfin un tombeau dans le genre de celui de Cécilia Métella, qu'on voit près de Rome sur la voie Appienne.

La période chrétienne a laissé dans l'église cathédrale de Saint-Front un remarquable spécimen de l'art byzantin. C'est un des rares monuments de cette école, et le plus complet peut-être que possède la France. Le plan général, les proportions et dimensions ont été copiés sur ceux de l'église Saint-Marc de Venise. Après ce morceau capital on peut encore citer le pont sur l'Isle, qui est fort beau, la bibliothèque, riche de seize mille volumes, l'intéressant musée, créé par M. Taillefer, l'hôtel de la préfecture, construction moderne, le palais de justice, l'hôpital, les casernes et une assez jolie salle de spectacle. L'intérieur de la ville, triste et irrégulier, n'offre d'intéressant que quelques vestiges d'architecture gothique, plus rares de jour en jour. La division des deux villes dont est formé Périgueux, la cité et le Puy-Saint-Front, est encore apparente; les vieux remparts, qui les enfermaient dans une seule enceinte, ont été transformés en agréables promenades que décorent les statues en bronze de Montaigne et de Fénelon. Le cours de Tourny et le jardin archéologique de Chambon complètent la liste des curiosités de Périgueux.

Aux productions d'un sol fertile et bien cultivé, à toutes ces richesses gastronomiques, *vrailles*, truffes, pâtés, qui ont porté si loin la renommée de Périgueux, aux vieilles fabriques d'étamines et de cadis, l'industrie moderne ajoute chaque jour quelque création nouvelle : distilleries, clouteries, coutellerie, filatures, tanneries et scierie de marbres.

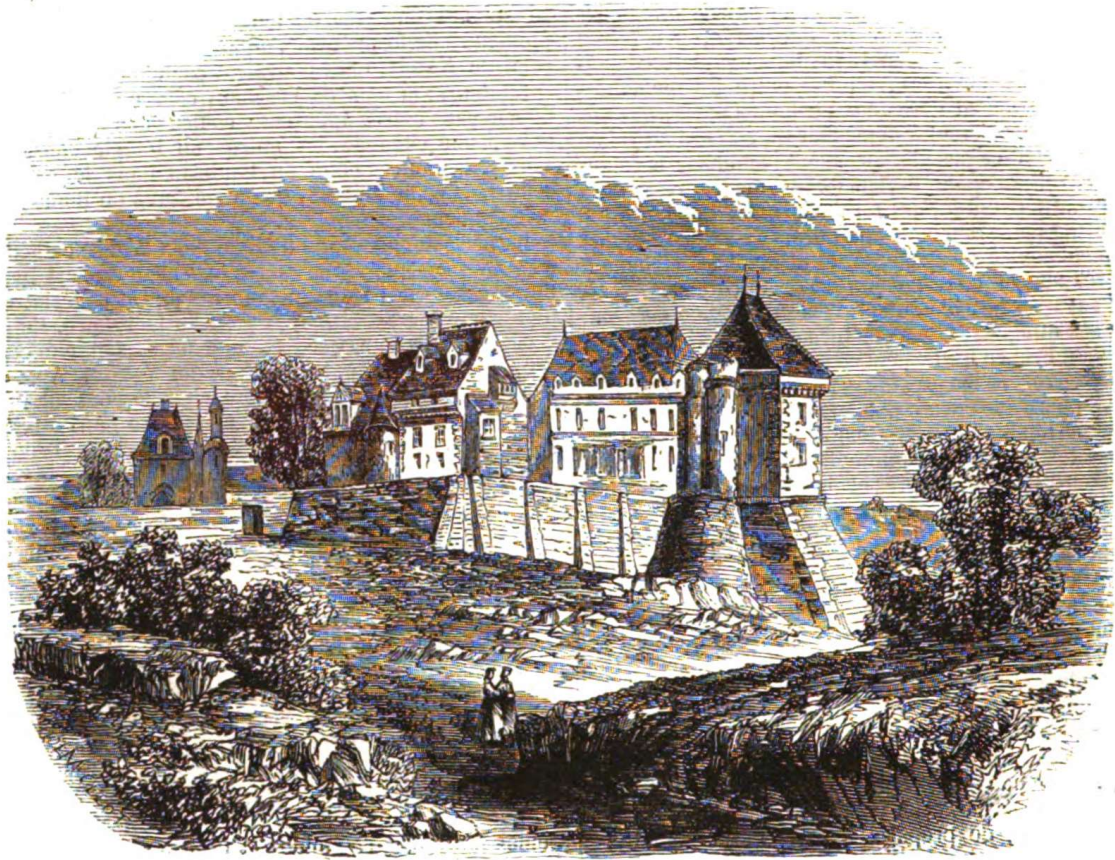
C'est la patrie du littérateur gentilhomme Baupoil de Saint-Aulaire, de Lagrange-Chancel, et du brave Damesnil, intrépide défenseur de Vincennes, surnommé la Jambe-de-bois.

Les armes de Périgueux sont : *de gueules au château de trois tours d'argent crénelées, celle du milieu sommée d'une fleur de lis d'or en chef; les deux autres couvertes et girouettées.* — Alias : *de gueules à deux tours d'argent sommées d'une fleur de lis d'or, avec cette devise : CIVIUM FIDES FORTITUDO MEA.*

BRANTÔME. — Brantôme, *Brantosmum*, arrondissement et à 25 kilomètres nord-nord-ouest de Périgueux, chef-lieu de canton, peuplé de 2,737 habitants, doit son origine à une riche et célèbre abbaye de bénédictins, fondée, selon les uns, par Charlemagne, et par Louis le Débonnaire selon les autres.

La tradition rapporte qu'à son retour de Gascogne, le grand empereur, s'étant arrêté sur les bords de la Drôme, apprit qu'il y avait près de là une grotte célèbre où les druides rendaient encore des oracles, et que, pour effacer ces derniers vestiges de l'idolâtrie gauloise, il fonda sur les lieux mêmes une église, à laquelle s'adjoignit bientôt un monastère. Au ix<sup>e</sup> siècle, le nouvel établissement était pillé et détruit par les Normands. Ses ruines étaient à peine relevées, que Brantôme devint le but des attaques des vicomtes de Limoges et plus tard des Brabançons. Malgré ces derniers assauts, malgré plusieurs sièges qu'il fallut soutenir pendant la guerre contre les Anglais, la prospérité de la ville et de l'abbaye dura jusqu'aux luttes religieuses. Les barons de Bourdeilles en étaient devenus seigneurs; un cadet de cette maison, abbé du monastère, le fameux Brantôme, s'y retira après la bataille de Jarnac et y composa ses immortelles chro-





Château de Biron.

riques. Les curieuses archives de l'abbaye, détruites en partie par les huguenots lorsqu'ils s'emparèrent de Brantôme, ont complètement disparu dans la tourmente révolutionnaire du dernier siècle. Les bâtiments ont été épargnés, et ce qui rend cette circonstance doublement heureuse, c'est qu'on avait fait entrer dans les restaurations successives plusieurs fragments fort curieux des primitives constructions. La maison abbatiale, l'église et une crypte, creusée dans le flanc de la colline qui borne l'abbaye au nord, méritent surtout d'être visitées. La ville est bâtie dans une île formée par la Drôme; il ne reste presque plus rien des anciennes fortifications. Quelques teintureries, des fabriques de serges, cadis et étamines constituent l'industrie des habitants; les truffes de Brantôme, réputées les meilleures du Périgord, sont l'objet d'un commerce considérable.

Les armes de la ville sont : *d'azur à la fasce d'argent chargée de trois lions de sable, accompagnés de trois fleurs de lis d'or, deux en chef, une en pointe.*

**BOURDEILLES.** — Bourdeilles, arrondissement et à 23 kilomètres au nord-ouest de Périgueux, canton de Brantôme, est une petite ville peuplée de 4,618 habitants, et possédée dès une époque si reculée par la famille de ce nom, qu'on ne sait qui, de la maison seigneuriale ou de la cité, a emprunté le nom de l'autre.

Le sire de Bourdeilles était un des quatre barons du Périgord. Cette famille a été la souche de diverses branches, qui ajoutaient à leur nom patronymique celui des nouveaux domaines dont elles acquéraient la propriété; c'est ainsi qu'un Bourdeilles, abbé commendataire de

Brantôme au xvi<sup>e</sup> siècle, illustra par ses écrits le nom de son abbaye au lieu de celui de ses aïeux.

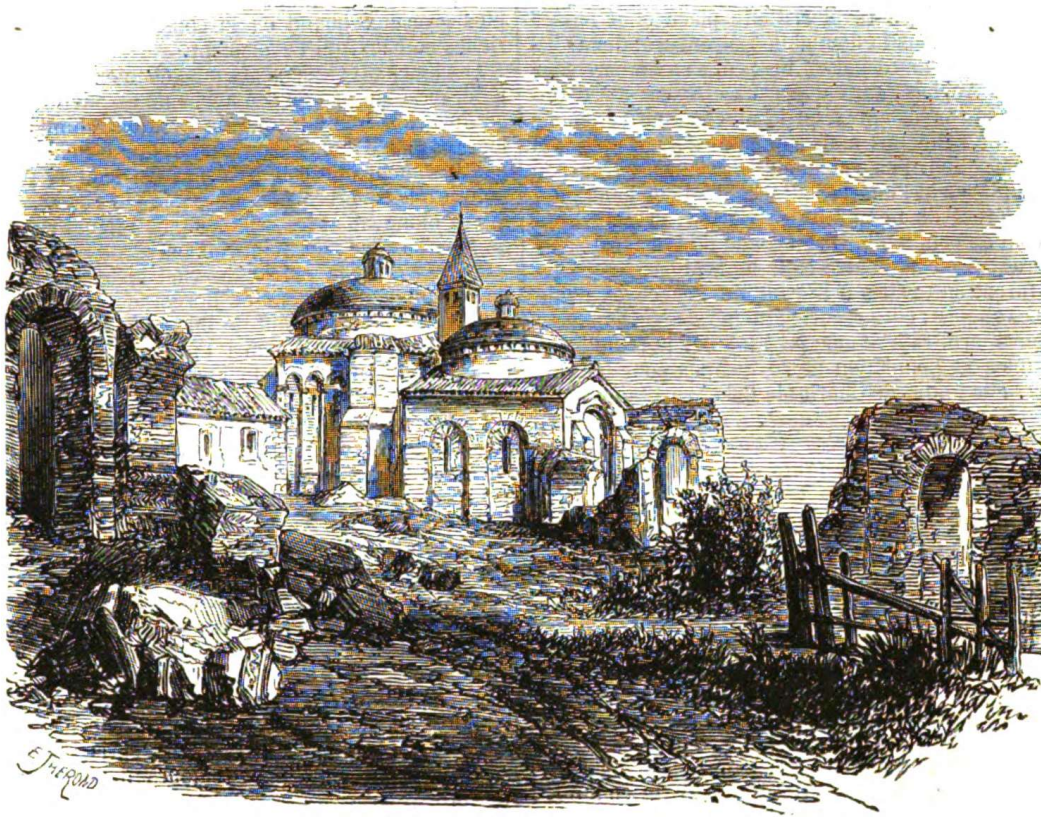
Bourdeilles était jadis une place fortifiée, longtemps enviée et menacée par les vicomtes de Limoges. Le seigneur Guy de cette maison s'en empara en 1263; les Anglais la prirent ensuite, et la conservèrent jusqu'en 1377; c'est du Guesclin qui les en chassa.

La situation de la ville est des plus pittoresques; la Drôme la traverse, roulant sur un lit de rochers qui sert de base aux constructions. La partie la plus élevée de cette masse granitique, disposée en sorte de promenade, s'étend comme un promontoire, surplombe le cours de la rivière, et domine un vaste horizon de fertiles coteaux et de riantes prairies. L'ancien château subsiste encore presque entier.

Les habitants se livrent à la fabrication de serges, étamines, cadis et bonneterie en coton.

**EXCIDEUIL.** — Excideuil, arrondissement et à 37 kilomètres nord-est de Périgueux, forme avec Saint-Martin-Laroche une seule commune et un chef-lieu de canton, peuplé de 1,809 habitants, et est une des plus anciennes villes du département; il en est fait mention dans le testament de saint Yriex en 572. Aux premiers temps de la féodalité, ses remparts, son château fort en faisaient un des points de la province dont on se disputait la possession avec le plus d'acharnement. Excideuil eut d'abord à se défendre contre les attaques des vicomtes de Limoges; les routiers s'en emparèrent en 1184. Les Anglais mirent plusieurs fois le siège devant ses murs; une légende, que rien ne confirme, veut que dans une de ces occasions





Ancien temple romain à Périgueux.

Richard Cœur-de-lion blessé ait été rétenu prisonnier dans une des tours du vieux château.

Le dévouement et l'esprit belliqueux des habitants d'Excideuil leur avaient valu de longue date des privilèges fort étendus et l'exemption de plusieurs impôts. La ville devait à ces franchises un développement considérable et une prospérité tout exceptionnelle; le chiffre de sa population était alors plus élevé qu'aujourd'hui. Elle fut érigée en marquisat en faveur de Talleyrand, prince de Chalais; elle possédait, dans un monastère que la révolution a détruit, plusieurs tombeaux des ducs de Bretagne, vicomtes de Linoges et comtes de Périgord.

La ville est bien bâtie et fort agréablement située sur la Loue; deux belles tours carrées, dépendances de l'ancien château, donnent une idée avantageuse des constructions qui en firent si longtemps une place de guerre.

Aujourd'hui les travaux agricoles rivalisent avec les efforts de l'industrie pour rendre à Excideuil son importance d'autrefois. On trouve dans la ville et ses environs des exploitations de mines, des forges, des fonderies, tanneries et faïenceries.

Entre Excideuil et Périgueux, le château de Saint-Aignan-d'Hautefort mérite d'arrêter quelques instants l'attention du voyageur; ce fut le berceau et le manoir de ce célèbre Bertrand de Born, un des plus vaillants capitaines, un des plus remarquables troubadours du XIII<sup>e</sup> siècle; la considération qu'il s'était acquise lui assigna un rôle important dans les événements de cette époque; il demeura fidèle à la cause de la France, et soutint plusieurs sièges dans son château contre Henri II d'Angleterre et Richard Cœur-de-lion.

C'est à Excideuil que naquit le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, dont le nom occupera une place importante dans l'histoire de nos vingt dernières années. Militaire heureux, largement récompensé des services qu'il avait pu rendre, il n'oublia dans aucune position les champs où il était né; ce culte des souvenirs lui inspira une préoccupation constante des besoins et des progrès de l'agriculture; son influence s'exerça utilement pour les cultivateurs de son pays natal, et il ne faillit jamais à la devise qu'il s'était choisie: **ENSE ET ARATRO.**

Les armes d'Excideuil sont: *de gueules à une tour d'argent maçonnée.*

**BERGERAC** (lat. 44° 51' 8", long. 1° 54' 16" O.). — Bergerac, *Bergeracum*, *Brageracum*, sur la rive droite de la Dordogne, à 48 kilomètres sud-sud-ouest de Périgueux, chef-lieu d'arrondissement et d'un canton, peuplé de 9,974 habitants, siège d'un tribunal de 1<sup>re</sup> instance et de commerce, d'un collège communal et d'un petit séminaire, passe pour être l'ancienne cité romaine désignée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom de *Trascriptum*.

Malgré l'identité de position qui semble exister en effet pour les deux villes, toujours faut-il dans cette hypothèse admettre pour la première une chute si profonde, une destruction tellement complète, qu'elle aurait attendu plus de cinq siècles pour se relever de ses ruines. C'est en 1080 qu'il est question de Bergerac pour la première fois, à propos d'un prieuré de Saint-Martin, fondé par l'abbé de Saint-Florent de Saumur. Le nom de bourg ne lui est donné que le siècle suivant, d'où on peut conclure

que son importance était alors récente, et n'avait nécessité que depuis peu de temps la construction de murailles ou de remparts. Il est probable que le château fut antérieur à la ville, que les habitants se groupèrent autour de lui et sous sa protection, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, et que Bergerac en réalité ne date que de cette dernière époque.

C'est pendant la guerre des Anglais que son importance commence à se révéler. Cette place était passée avec la Guyenne sous la domination étrangère; Jean Clément d'Argentan, maréchal de France, s'en empara sous les yeux des Anglais, sans que ceux-ci osent s'y opposer; quelques années après, en 1235, elle était retombée au pouvoir de l'ennemi; mais sa défaite n'avait point été sans compensation. Les vainqueurs, pour s'assurer par la reconnaissance et l'intérêt l'attachement des habitants, leur accordèrent de nombreux privilèges, et constituèrent la ville en commune. Un Regnaud de Pons, seigneur de Bergerac, protesta contre cette innovation; ses réclamations furent accueillies à la cour de France en haine des princes anglais; elles reçurent même satisfaction dans une sentence arbitrale rendue en 1267 par la reine Marguerite; mais la population ne se tint pas pour battue, et en 1322 elle obtint de Charles le Bel sa sanction royale pour l'établissement d'un consulat, d'une communauté, d'un corps de ville, d'un sceau, d'une maison et d'un coffre commun que les habitants de Bergerac devaient avoir comme ils avaient eu ci devant, tant par don et octroi des prédécesseurs dudit seigneur qu'autrement, de toute ancienneté. Cette consécration des droits municipaux diminua de beaucoup l'importance que ses seigneurs attachaient à la possession de Bergerac; quelques années plus tard, à la suite d'assez vifs démêlés entre les branches collatérales de la maison de Pons, Archambaud IV de Périgord, reconnu héritier et légitime possesseur, céda tous ses droits sur la ville, moyennant une rente de seize cents livres, à Philippe de Valois. Cette annexion de Bergerac au domaine de la couronne l'exposait plus encore aux attaques de l'ennemi; aussi, jusqu'au triomphe définitif de Charles VII vers 1450, la ville fut-elle prise et reprise plusieurs fois; de ces expéditions dirigées contre elle, celles dont elle eut le plus à souffrir furent le siège conduit par le comte de Derby et les efforts du duc d'Anjou reprenant la place en 1377.

Les désastres de cette période, quelque agités qu'elle eût été, furent bientôt oubliés pour des calamités plus grandes encore. Bergerac avait trouvé jusque-là dans son organisation intérieure, dans les ressources inépuisables de sa liberté, non-seulement les forces nécessaires pour résister à toutes les épreuves, mais encore les éléments d'une prospérité croissante. Sa population avait atteint un chiffre à peine croyable aujourd'hui, et son influence commerciale s'étendait de Bordeaux à Lyon et dans toute l'Auvergne.

Les persécutions religieuses changèrent en misère et en désolation cette situation fortunée. Les habitants de Bergerac avaient embrassé le culte réformé avec une ardeur qu'expliquent leurs habitudes de liberté. Dès 1561, c'était une des places principales des religionnaires, les deux partis s'en disputèrent la possession avec le plus grand acharnement; mais la victoire finissait presque toujours par rester aux protestants, qui s'associèrent en dernier lieu à la révolte des ducs de Rohan et de la Force. Le moment était mal choisi; le grand ministre, qui se sentait assez fort pour réduire la Rochelle, ne devait pas pardonner à Bergerac; Richelieu fit investir la place, qui se rendit en 1621. Ses fortifications furent rasées, ses privilèges supprimés ou considérablement restreints. Bergerac se serait peut-être relevé encore de cet échec, si, sous le règne suivant, l'édit de Nantes n'était pas venu porter le dernier coup à son industrie et à son commerce. Les protestants quitterent un pays où il n'y avait plus ni liberté pour les consciences ni sécurité pour les intérêts; ils portèrent à l'étranger leurs capitaux, leur expérience et leur génie commercial. Bergerac devint à peu près ce que nous le voyons être aujourd'hui. Son histoire était finie. Le séjour à Bergerac en 1595 du parlement de

Bordeaux chassé par une épidémie, les efforts du conventionnel Lakanal pour réveiller l'industrie locale par la création d'une manufacture d'armes, sont les seuls faits qui nous restent à consigner.

Un beau pont, une salle de spectacle, une bibliothèque et de charmantes promenades, sont aujourd'hui tout ce qui recommande Bergerac à la curiosité du voyageur; la ville, assez triste à l'intérieur, est d'un aspect beaucoup plus gracieux quand on la considère des charmants et riches coteaux qui l'avoisinent.

Quelques établissements nouvellement fondés rendent à Bergerac un peu de son ancienne d'activité; parmi eux on doit citer une fabrique de produits chimiques et des fours à plâtre montés sur une grande échelle; les principales branches du commerce actuel sont la faïence, la poterie, les pierres meulières, le vin rouge, et surtout le vin blanc, dont les crus les plus renommés sont ceux de Montbazillac, de Saint-Nexas et de Sancé.

Bergerac est la patrie du vieux historien Aimont, du poète romancier Cyrano de Bergerac, des maréchaux de France Armand Gontaut de Biron et Charles Gontaut de Biron décapité sous Henri IV, du duc Caumont de la Force et d'Armand de la Force, son fils, maréchal de France.

Les armes de la ville sont : *parti au premier d'azur semé de fleurs de lis d'or, au deuxième de gueules au serpent ailé d'or péri en pal.*

**BIRON.** — Biron, arrondissement, et à 47 kilomètres sud-est de Bergerac, canton de Montpazier, est une petite ville peuplée de 4,433 habitants; autrefois une des quatre baronnies du Périgord, et qui doit son illustration historique à son vieux château et à la puissante famille par qui il fut si longtemps possédé. Ce château est un des plus remarquables et des plus antiques de toute la Guyenne. Dès le XI<sup>e</sup> siècle il était cité comme un des points militaires les plus importants de la province. Pendant les guerres des Anglais il fut pris et repris plusieurs fois, notamment en 1463; mais toujours il se releva de ses ruines.

Henri IV avait érigé Biron en duché-pairie en faveur du maréchal de Gontaut, qui eut la tête tranchée en 1602. Ce titre s'étant éteint par la condamnation de Gontaut, fut recréé, en 1723, pour son arrière-petit-neveu, qui fut aussi maréchal de France.

La ville est dominée par le château, qui est assez bien conservé. De là l'œil embrasse un immense et magnifique horizon terminé au sud par la chaîne des Pyrénées, qu'on aperçoit très-distinctement. Le château renferme encore le tombeau du maréchal décapité.

**LIMEUIL.** — Limeuil, arrondissement et à 38 kilomètres est de Bergerac, canton de Saint-Alvare, au confluent de la Vézère et de la Dordogne, est une petite ville peuplée de 910 habitants, dont le nom tout celtique, *Limoth*, constate l'antique origine. Une forteresse gauloise, remplacée plus tard par un château fort, autour duquel vinrent se grouper quelques habitations, tels furent les commencements de Limeuil. Bientôt le hameau devint ville. Elle était entourée de remparts, avait trois portes, et renfermait un château dont les tours angulaires avaient près de trois mètres d'épaisseur. Les Normands, lorsqu'ils remontèrent la Dordogne, dévastant tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage, saccagèrent Limeuil en allant incendier le couvent de Paunat. Dans le IX<sup>e</sup> siècle, cette ville se releva; sa belle position ne pouvait être abandonnée. Elle était sous la domination anglaise, lorsque, en 1194, elle vit construire dans la plaine, presque au pied de ses murs, une chapelle, vrai type de l'architecture du XII<sup>e</sup> siècle. L'inscription qui rappelle la consécration de cet édifice religieux, se voit dans l'église du bourg où elle a été transférée. Jean d'Argentan, maréchal de France, s'empara de Limeuil en 1224, à la vue de Richard, frère du roi d'Angleterre. Devenue une châtellenie, cette ville avait pour seigneur, en 1354, Jean de Galard; en 1575, la maison de Turenne, qui, en 1650, y reçut la princesse de Condé et



son fils, le duc d'Enghien, fuyant la cour et se rendant à Bordeaux.

L'intérieur de cette ville n'a rien d'agréable; mais les environs en sont très-pittoresques. Le temps et les révolutions ont détruit les remparts et le château, dont aucuns vestiges ne subsistent; mais dans la plaine on trouve des haches celtiques, des médailles romaines, des briques à rebords, des tombeaux et des débris de marbre.

**CADOUIN.** — Cadouin, *Codunium*, arrondissement, et à 37 kilomètres à l'est-sud-est de Bergerac, chef-lieu de canton peuplé de 695 habitants, était un lieu complètement ignoré avant le  $xii^e$  siècle. Il dut dans la suite sa célébrité à un monastère fondé en 446, où l'on conservait le saint suaire. La précieuse relique attira à Cadouin en pèlerinage les plus hauts personnages de la chrétienté. Simon de Montfort, tÉléonore de Guyenne, Richard Cœur-de-lion, Alphonse d'Aragon, Louis IX, Charles V, Louis XI et Anne de Bretagne viennent tour à tour honorer le saint suaire de Cadouin; les offrandes des grands, la largesse des rois enrichirent le couvent; la ville elle-même fut longtemps affranchie de toute espèce d'impôt. C'est dans ces jours de splendeur et d'opulence que furent si merveilleusement décorés les cloîtres de l'abbaye. Ce qu'il en reste, et ces débris sont fort importants, a été classé parmi les monuments historiques de France.

**SAINT-MICHEL.** — Saint-Michel-de-Bonne-Fare, arrondissement, et à 43 kilomètres à l'ouest de Bergerac, canton de Velines, village peuplé de 464 habitants, possède le château habité par Montaigne. Ce château paraît dater du  $xiii^e$  siècle; le philosophe qui l'a illustré ne nous a rien dit de son origine. Il a dû être construit sous la domination anglaise par les ancêtres de Montaigne, dont le nom était alors Eyquem. Il existait un certain antagonisme entre ce manoir et celui de Lamothe-Montravel; la tradition rapporte qu'il soutint plusieurs sièges, et les dispositions de son ensemble semblent confirmer cette croyance. Situé au sommet du coteau au pied duquel vient finir la vallée de la Lidoire, au nord, il était défendu par une vaste terrasse et l'escarpement du coteau; au midi, par un mur très-élevé, percé de meurtrières; à l'est, par un autre mur; et à l'ouest, où est la porte d'entrée, par un pont-levis. Cette enceinte quadrilatère, formant déjà par la hauteur et l'épaisseur de ses murailles un puissant rempart pour le château, était elle-même protégée sur trois points par deux hautes tours placées aux angles de son mur du sud. C'est dans cette enceinte que se trouve encore aujourd'hui, entre une grande cour et la terrasse, le château de Montaigne composé d'un corps de logis irrégulier, flanqué de deux tours, l'une ronde, l'autre polygone, et de deux pavillons également irréguliers. On reconnaît encore les appartements habités par l'illustre écrivain à la description qu'il en a laissée dans ses écrits: l'ameublement devait en être d'une grande simplicité. La bibliothèque a été dégarinée des 2,000 volumes qu'elle pouvait contenir rangés sur cinq tablettes circulaires. Les inscriptions, les sentences grecques et latines gravées sur les murs et les boiseries ont été recueillies et publiées par le docteur Payen; c'est à ses descriptions que nous renvoyons ceux de nos lecteurs que peuvent intéresser des recherches plus détaillées sur le berceau et le dernier séjour de cet homme rare, dont la gloire sans tache appartient moins à sa province, moins à la France qu'à l'humanité.

**RIBÉRAc** (lat.  $45^{\circ} 45' 13''$ , long.  $2^{\circ} 0' 59''$  O.). — Ribérac, à 32 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Périgueux, chef-lieu du  $5^e$  arrondissement et d'un canton, siège d'un tribunal de première instance; autrefois comté dépendant du diocèse et de l'élection de Périgueux, de l'intendance et du parlement de Bordeaux, est une petite ville peuplée de 2,942 habitants, et d'une origine fort ancienne. Les ruines, qui, par l'élévation du lieu où elles sont placées, frappent d'abord les regards du voyageur, sont celles d'un château construit au  $x^e$  siècle par Alquerius, seigneur de la ville de Mussidan. Cette forteresse joua un rôle important dans la guerre contre les Anglais, qui en

restèrent maîtres fort longtemps. Au  $xiii^e$  siècle elle fut attaquée et prise par les bourgeois de Périgueux à propos d'une intervention qu'ils reprochaient à son possesseur dans la querelle des Lusignan contre saint Louis. Ribérac fut d'abord une châtellenie appartenant à la maison de Pons. Anne de Pons, fille de Guy, coseigneur de Turenne, l'apporta en mariage, en 1475, à Odet d'Aydie, dont un des descendants, François d'Aydie, qui fut tué au siège de la Rochelle, avait été nommé comte de Ribérac en 1595. Ville et château furent pris et repris pendant les guerres de la Ligue; en 1789, la terre de Ribérac appartenait à la maison de Chapt de Laxion.

La ville, située dans un riche bassin, sur la Drôme, au milieu d'une des plaines les plus fertiles du département, est irrégulièrement bâtie et d'un aspect assez triste, que commencent cependant à modifier les constructions modernes dont le nombre augmente de jour en jour. Elle est peu riche en monuments. Ses ressources commerciales consistent principalement dans l'exploitation des produits agricoles, céréales, porcs et bestiaux. Ses foires sont très-peu fréquentées. Quant à l'industrie, elle n'est représentée que par quelques tanneries et quelques métiers de tisserande.

**MUSSIDAN.** — Mussidan, arrondissement, et à 29 kilomètres au sud de Ribérac, chef-lieu de canton peuplé de 4949 habitants; selon quelques auteurs, tirerait son nom et sans doute aussi son origine de la famille consulaire *Mussidia*, dont les médailles sont assez communes en Périgord. Ce qui est plus authentique, c'est qu'en 830 Louis le Débonnaire faisait don d'une église de Mussidan à l'abbaye de Charroux. Dès le  $xii^e$  siècle sa forteresse était connue et redoutée; elle appartenait, ainsi que la ville, en 1360, à Raymond de Montaut de Castillon II. Nulle part les guerres religieuses ne sévirent avec plus d'opiniâtreté et d'acharnement. Dans la seconde moitié seulement du  $xvi^e$  siècle, Mussidan eut quatre sièges à soutenir. Montluc resta huit jours sous ses murs, en 1569, avec le comte d'Escars, le duc de Guise, le comte de Brissac, MM. de Lavauguyon et de Pompadour. Brantôme raconte comment y furent tués Brissac et Pompadour par un arquebusier périgourdin nommé Charbonnière, lequel se tenait assis devant une canonnière par où il ajustait les assiégeants avec deux arquebuses qu'on lui chargeait alternativement, de sorte qu'il tirait incessamment. Montaigne, dans son essai intitulé *l'Heure des parlements dangereux*, a flétri la conduite des vainqueurs, qui, violant les termes de la capitulation, passèrent tous les protestants au fil de l'épée. La victoire de Coutras rouvrit aux huguenots les portes de Mussidan en 1587; quatre ans après ils en étaient chassés pour la dernière fois par M. de Monpezat, gouverneur du Périgord. On voit encore aujourd'hui dans le musée de Périgueux une coulevrine prise sur les remparts de Mussidan, et rapportée comme trophée de cette victoire. Peu après les fortifications de la ville furent rasées. Sur le coteau qui domine la ville, un énorme dolmen, témoin de tous les orages passés, et semblant encore défier l'avenir, est la seule antiquité qui reste debout à Mussidan.

**NONTRON** (lat.  $45^{\circ} 34' 45''$ , long.  $1^{\circ} 40' 19''$  O.). — Nontron, à 40 kilomètres nord de Périgueux, chef-lieu du  $4^e$  arrondissement et d'un canton, siège d'un tribunal de première instance, est une ville fort ancienne peuplée de 3,704 habitants. Une forteresse bâtie sur le sommet d'un coteau, au pied duquel serpente le ruisseau du Bandiat, donna très probablement naissance à la ville. Ces établissements remontent aux temps mérovingiens. Roger, comte de Limoges, donnait, en 785, la châtellenie de Nontron, dont il était possesseur, à l'abbaye de Charroux, et fondait à Nontron, en 804, un monastère sous l'invocation de saint Sauveur.

La ville avait été fortifiée de bonne heure, ce qui ne l'empêcha pas de payer un large tribut aux calamités de la guerre. Au  $ix^e$  siècle elle avait déjà été prise et saccagée par les Normands. Ces scènes de carnage se renouvelèrent au  $xii^e$  siècle sous la conduite et par les ordres de Richard Cœur-de-lion; et en 1426, les Anglais

frent subir à Nontron les horreurs d'un autre siège. Aux guerres de l'étranger succédèrent les discordes religieuses; les troupes de l'amiral Coligny et d'Antoine de la Roche-Beaucourt réunies aux reîtres huguenots du Limousin, investirent la place en 1569. Les habitants se défendirent jusqu'à la dernière extrémité. Ils succombèrent enfin, et payèrent cher l'héroïsme de leur résistance, un grand nombre d'entre eux fut massacré par les vainqueurs. Vengeance en fut tirée au nom des catholiques par le duc d'Épernon, qui remit la place sous l'autorité royale. En 1597, les états du Périgord se tinrent à Nontron, et au rapport de Brantôme on y régla dans l'ordre suivant la préséance entre les quatre barons de la province : Bourdeilles, Biron, Beynac et Mareuil. La ville, assise sur deux collines, est irrégulièrement construite; les rues sont mal percées et bordées généralement de maisons mal bâties; mais les environs en sont gracieux et pittoresques. Le Bandiat, dans ses capricieux détours, arrose de délicieux vallons que couronnent des bois charmants ou de riches prairies. Un hôpital fort bien tenu et d'abondantes fontaines sont les seuls monuments publics qu'il y ait à citer. L'affabilité des habitants et la beauté des femmes jouissent d'une réputation méritée.

L'arrondissement de Nontron, un des moins favorisés du département sous le rapport des ressources agricoles, trouve une compensation dans les richesses minéralogiques de son sol, dans les produits de son industrie et un commerce considérable de bestiaux. Nontron possède des fabriques de grosse coutellerie, des tanneries importantes; on y exploite grandement le manganèse. Dans les environs il y a des mines de fer, des forges et des hauts fourneaux.

**SARLAT** (lat. 44° 53' 22", long. 1° 7' 44" O.). — Sarlat, *Sarlatum*, à 70 kilomètres au sud-sud-est de Périgueux, chef-lieu du 3<sup>e</sup> arrondissement et d'un canton, siège d'un tribunal de 1<sup>re</sup> instance et de commerce, d'un collège communal et d'une école secondaire ecclésiastique, peuplé de 5,800 habitants, était autrefois évêché, chef-lieu d'élection, avec présidial, sénéchaussée et chapitre, et dépendait du parlement et de l'intendance de Bordeaux. Sarlat doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée dans le VIII<sup>e</sup> siècle sous l'invocation de saint Sauveur. Le pape Jean XXII érigea cette abbaye en évêché en 1317, et le chapitre fut sécularisé en 1559. Quelques auteurs attribuent à Pépin le Bref la fondation première du couvent. Bernard, comte de Périgord, avait donné aux moines la seigneurie du bourg qui s'était formé autour du monastère. L'importance progressive de l'établissement, et les dangers, qu'en ces temps de violence, sa prospérité même lui faisait courir, nécessitèrent la construction de murailles et de remparts, Sarlat devint donc ville épiscopale et place fortifiée. Son caractère religieux lui valut un grand nombre de pieuses fondations. Sans parler des communautés d'hommes et de femmes, des collèges, des séminaires, saint Louis y avait fondé, en 1274, une maladrerie. Elie Lacroix y fit construire un hôpital dans le faubourg de la Bouquerie, en 1348; et l'hôpital général s'éleva, en 1692, par les soins et la libéralité de François de Beauvau. Les habitants avaient eu en liberté et en privilèges leur part dans toutes ces largesses; aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, en luttant avec une énergie et une opiniâtreté extraordinaires contre le clergé de la ville et les seigneurs du voisinage, qui s'efforçaient de leur ravir leurs droits. La fermeté de leur caractère et la justice de leur cause leur rendirent la paix avec leur indépendance administrative. Par un traité signé, en 1295, entre les consuls et l'abbé du monastère, la commune fut reconnue, et mise en possession de l'administration de la ville et de la police, avec le droit d'avoir un sceau pour sceller ses actes. La période anglaise ne fournit aucun épisode important aux annales de Sarlat; il n'en est pas de même de l'époque des guerres religieuses. La place eut alors de nombreux sièges à soutenir; le plus mémorable fut celui de 1587. Il était dirigé par le vicomte de Turenne, dont l'armée formait le tiers des forces totales du roi de Navarre. Pour encourager

ses troupes, exploitant la vieille réputation d'opulence de la ville assiégée, il leur disait que cette expédition enrichirait jusqu'au moindre soldat. Mais il paraît que déjà à cette époque la guerre, les discordes civiles, l'affaiblissement de la foi avaient considérablement diminué les richesses de la cité; car Sully dit dans ses mémoires en rendant compte de l'opération et en parlant du général : « Il justifia parfaitement le proverbe que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui aurait dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. » Aussi, ajoute Sully, le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne.

Plus heureux que Turenne, les princes ligués s'emparèrent de Sarlat, en 1652, pendant les troubles de la Fronde, mais ne le gardèrent pas longtemps. Cette épreuve fut la dernière; depuis lors, aucun événement notable n'est venu troubler la paix de Sarlat.

La ville est située sur le ruisseau dont elle a emprunté le nom, dans une gorge resserrée de toute part par des collines arides. Elle est, en général, assez mal bâtie et formée de rues excessivement étroites. De tous les établissements qu'elle possédait, trois seulement ont échappé aux orages du temps et de la politique : l'hospice, le séminaire et le collège. Les bâtiments de l'évêché, supprimé en 1793, servent aujourd'hui d'hôtel de ville, de tribunal et de justice de paix. Plusieurs autres monuments méritent d'être cités : la cathédrale d'abord, dont le clocher, la nef et l'abside offrent une transition curieuse de l'art gothique au style de la renaissance; une chapelle sépulcrale située dans l'ancien cimetière; les décorations extérieures de l'ancienne salle des synodes bâtie en 1324; et sur la place qui précède l'église, la maison d'Étienne de la Boétie, maison dont la façade rappelle la plus belle époque de la renaissance : c'est là que l'illustre ami de Montaigne, plus grand encore par le cœur que par l'esprit, composa son immortel traité *De la servitude volontaire*.

Les vins, les fers, les truffes et les bestiaux sont les objets qui alimentent principalement le commerce de Sarlat. On y fabrique l'huile de noix en grande quantité. C'est la patrie des trois troubadours célèbres : Elie Clairols, Géraud de Solagnac, Aimeri; d'Étienne de la Boétie, dont le nom suffirait à la gloire d'une province; du romancier la Calprenède; du jurisconsulte Sirey.

Les armes de la ville sont : *de gueules à la salamandre d'argent sur un brasier d'or, la tête tournée derrière et la queue sous les jambes; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.*

**CARLUX**. — Carlux, arrondissement et à 43 kilomètres à l'est de Sarlat, forme avec Limejous un chef-lieu de canton, peuplé de 4,027 habitants, est un bourg moins intéressant pour les faits qui se rattachent à son histoire que comme centre d'une petite contrée où abondent les souvenirs de toutes les époques. On y voit les ruines d'une ancienne forteresse, qui, dans le cours du moyen âge et pendant les guerres de religion, fit de Carlux le théâtre de luttes nombreuses et sanglantes. Les Anglais occupèrent ce château en 1406. Les fouilles faites dans ces ruines mettent souvent au jour des boulets de très-gros calibre et diverses pièces de monnaie. Dans l'intérieur de la cour il existe un puits que l'on croit très-profond. La destruction de la forteresse date de la défaite définitive des Anglais, qui l'incendièrent lorsqu'ils furent forcés d'abandonner la Guyenne.

Dans la même commune, au pied d'une butte appelée Poujol, on remarque les débris d'une construction qui fut un ermitage; sur le Puy-Lagarde, des restes de redoutes élevées dans le temps des guerres civiles, et sur le coteau de Calviot, les ruines d'une église dédiée à saint Eutrope, où l'on venait jadis en pèlerinage pour solliciter la guérison de membres malades ou fracturés.

**MONTIGNAC**. — Montignac, arrondissement et à 24 kilomètres au nord de Sarlat, chef-lieu de canton, peuplé de 4,010 habitants, est une jolie petite ville située agréablement sur les bords gracieux de la Vézère, qui y est navigable pendant plusieurs mois de l'année. Elle est

dominée par les restes imposants d'un ancien château, qui a joué un rôle important dans les guerres contre les Anglais et dans les guerres de religion. Archambaud de Talleyrand s'y renferma pour résister à l'édit de confiscation rendu en 1396 contre son père; mais il y fut surpris par le maréchal de Boucault, arrêté et conduit à Paris, où il fut condamné à mort; cette sentence ne fut pas exécutée; le château, qui devait être rasé, devint successivement la propriété des maisons de Valois, d'Albret et de Bourbon. En 1603, il fut cédé par Henri IV à François d'Hautefort, dont les descendants le conservèrent jusqu'en 1793.

Les états de Périgord se réunirent à Montignac en 1560, 1597 et 1604. C'est là que furent prononcées ces belles paroles en réponse à une proposition de supprimer le présidial de Bergerac : *Le peuple est plus aisé et soulagé si la justice est près de sa porte, et voire serait besoin qu'il l'eût dans sa maison.*

Montignac possède aujourd'hui deux établissements remarquables : un hôpital, auquel on a joint une maison d'éducation pour les jeunes demoiselles, et un collège heureusement situé.

Patrie de Mérilhou, avocat distingué et pair de France sous le règne du roi Louis-Philippe.

**STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.**

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU territorial.	CONTRIBUTIONS et revenus publics.
9 153 kil. carr. ou 915 275 hect.	Hommes... 253 654 Femmes... 252 135 Total... 505 789	5	47	585	22 000 000 fr.	12 000 000 fr.

**ARRONDISSEMENT DE PÉRIGUEUX.**

Superficie 1944 kilom. carrés ou 194 076 hectares. — Population 140 748 hab. — Cantons 9. — Communes 413.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
PÉRIGUEUX, 7 com., 19750 hab.	PÉRIGUEUX.....	12488	»	Suite de EXCIDEUIL.	Germain-des-Prés (S.-)	1209	34
	Champcevinel.....	819	5		Jory-Lasboux (S.-)	683	34
	Chancelade et Andrivau.....	1116	7		Martial-d'Albarède (S.-)	844	36
	Château-l'Évêque.....	1605	10		Médard (Saint-)	1091	40
	Coulounieix et la Cité.....	1044	5		Mémin (Saint-)	1159	51
	Marsac.....	484	5		Pantaly d'Excideuil (S.-)	485	34
	Trelissac.....	1135	6		Preyssac-d'Excideuil.....	211	42
BRANTÔME, 11 com., 11339 hab.	BRANTÔME.....	2737	25	HAUTEFORT et la NOUAILLETTE.	Raphaël (Saint-)	356	37
	Agonac.....	1586	15		Salagnac.....	323	48
	Biras.....	768	17		Trie (Sainte-)	458	48
	Bourdeilles.....	1618	23				
	Bussac.....	601	17				
	Eyvirat.....	614	19				
	Front-d'Alemps (Saint-)	632	25				
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC, 15 communes, 11239 habitants.	Julien (Saint-)	280	26	Suite de HAUTEFORT, 10836 habitants.	Badefols-d'Ans.....	1255	46
	Lisle.....	1220	20		Boisseuil.....	468	46
	Sencenac.....	493	18		Cherveix, Cubas et S.		
	Valeuil.....	781	23		Hartial-Laborie.....	1333	40
	CHIGNAC (S.-PIERRE-DE)	806	16		Chourgnac.....	368	34
	Antoine (Saint-)	283	22		Coubjours.....	513	51
	Atur.....	840	6		Eulalie-d'Ans (Sainte-) et Saint Pardoux.....	991	30
SAINT-ASTIER, 12 com., 13147 hab.	Bassillac.....	838	10	Suite de SAINT-ASTIER, 12 com., 13147 hab.	Granges.....	731	38
	Blis et Born.....	761	17		Lachapelle-Saint-Jean.....	157	41
	Boulazac.....	628	6		Nailhac.....	977	42
	Crépin (Saint-)	345	18		Teillots.....	465	48
	Eyliac.....	945	14		Temple-Laguyon (le).....	212	37
	Geyrac (Saint-)	662	23		Tourtoirac.....	1468	35
	Ladouze.....	930	22				
EXCIDEUIL, 14 com., 11621 hab.	Laurent-sur-Manoire (Saint-)	460	10	Suite de SAINT-ASTIER, 12 com., 13147 hab.	SAINT-ASTIER.....	2826	18
	Marie-de-Chignac (S <sup>te</sup> ).....	566	12		Annesse et Beaulieu.....	711	14
	Marsaneix.....	1005	12		Coursac.....	1188	11
	Milhac-d'Auberoche.....	959	22		Grignols.....	1200	22
	Sanilhac (N.-D.-de-) et Saint-Pierre-ès-Lions.....	1211	9		Jaure.....	480	23
					Lachapelle-Gonaguet et Merlande.....	647	12
					Léguillac-de-l'Auche.....	713	16
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC, 15 communes, 11239 habitants.	Excideuil et S.-MARTIN-LAROCHE.....	1809	37	Suite de SAINT-ASTIER, 12 com., 13147 hab.	Léon-sur-Lisle (Saint-)	1062	23
	Anilhac.....	857	43		Manzac.....	942	19
	Clermont-d'Excideuil.....	574	40		Mensignac.....	1291	17
	Genis.....	1492	46		Montrem.....	1192	14
					Razac-sur-Lisle.....	895	12
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC, 15 communes, 11239 habitants.				Suite de SAINT-ASTIER, 12 com., 13147 hab.	SAINT-ASTIER.....	2826	18
					Annesse et Beaulieu.....	711	14
					Coursac.....	1188	11
					Grignols.....	1200	22
					Jaure.....	480	23
					Lachapelle-Gonaguet et Merlande.....	647	12
					Léguillac-de-l'Auche.....	713	16
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC, 15 communes, 11239 habitants.				Suite de SAINT-ASTIER, 12 com., 13147 hab.	Léon-sur-Lisle (Saint-)	1062	23
					Manzac.....	942	19
					Mensignac.....	1291	17
					Montrem.....	1192	14
					Razac-sur-Lisle.....	895	12

**ARRONDISSEMENT DE BERGERAC.**

Superficie 2145 kilom. carrés ou 214 542 hectares. — Population 148 247 hab. — Cantons 13. — Communes 174.

BERGERAC, 11 com., 17416 hab.	BERGERAC.....	9971	7	Suite de S.-ALVÈRE, 8 com., 6771 hab.	Qucyssac.....	558	11	Suite de S.-ALVÈRE, 8 com., 6771 hab.	Pézula.....	525	31
	Cours-de-Pile.....	634	7		Sauveur (Saint-)	437	10		Trémolat.....	917	32
	Creysse.....	869	8								
	Germain-de Mons (S.-)	550	11		ALVÈRE (SAINT-)	1816	34		BEAUMONT.....	1760	29
	Lamouzie-Montastruc.....	998	13		Foy-de-Longats (Sainte-)	821	28		Avit-Sénieur (Saint-)	1475	32
	Laurent-des-Vignes (S.-)	432	6		Grand-Castang.....	214	26		Bayac.....	680	35
	Lembras.....	613	7		Laurent-des-Bâtons (S.-)	707	29		Born-de-Champs.....	207	30
	Mouleydier et Saint-Cibard.....	1272	11		Limeuil.....	910	38		Bourniquel.....	358	28
	Nexans (Saint-)	621	10		Paunat.....	861	37		Croix (Sainte-)	602	36



SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BERGERAC.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	
Suite de BEAUMONT.	Labouquerie.....	531	32	LAFORCE, 12 com., 9061 hab.	LAFORCE.....	812	11	Suite de SIGOULÈS.	Monestier.....	768	19	
	Montferrand.....	724	38		Bosset.....	548	19		Pomport.....	1108	13	
	Monsac.....	504	23		Fleix (le).....	1507	22		Puyguilhem.....	276	22	
	Naussannes.....	482	26		Fraisse.....	495	20		Razac.....	629	21	
	Nojals et Clottes.....	394	31		Georges-Blancaneix (S.).....	387	17		Ribagnac.....	450	12	
	Rampieux.....	509	35		Gery (Saint-).....	423	24		Rouffignac.....	330	11	
	Sabine (Sainte-).....	894	32		Ginestet.....	505	11		Saussignac.....	518	17	
CADOUIN, 11 com., 7120 hab.	CADOUIN.....	695	37	LALINDE, 15 communes, 9160 habitants.	Léches.....	702	22	VÉLINES, 15 communes, 8774 habitants.	VÉLINES.....	868	36	
	Alles.....	716	36		Lunas.....	513	13		Antoine (Saint-).....	1316	34	
	Badefols.....	395	29		Montfaucon.....	527	24		Avit du-Tizac (Saint-).....	306	26	
	Bouillac.....	382	43		Pierre-d'Eyraud (Saint-).....	1439	16		Bonneville et Saint-Avit.....	331	37	
	Cabans.....	1249	42		Prignonrieux.....	1193	8		Canet (le).....	243	28	
	Calès.....	720	31		LALINDE.....	2056	24		Fougueyrolles.....	504	27	
	Cussac.....	504	35		Aigné (Saint-).....	261	12		Lamothe-Montravel.....	997	43	
EYMET, 14 communes, 6627 habitants.	Molières.....	982	42	MONPAZIER, 13 com., 6419 hab.	Baneuil.....	219	20	VILLAMBLARD, 17 communes, 12336 habitants.	Moncarret.....	1100	40	
	Paleytrat.....	612	43		Capraise-de-Lalinde (Saint-).....	407	17		Montazeau.....	542	34	
	Pontours.....	389	26		Cause-de-Ciérans.....	717	18		Nastringues.....	227	31	
	Urvil.....	476	44		Couze-et-Saint-Front.....	831	22		Ponchat.....	294	26	
	ISSEIGAC, 20 communes, 8988 habitants.	EYMET.....	1796		26	Félix (Saint-).....	745		22	Rouquette (la).....	469	24
		Aubin-de-Cadelech (S.-).....	700		23	Languais.....	943		18	Securin-de-Prats (Saint-).....	689	38
		Capraise-d'Eymet (S.-).....	398		20	Liorac.....	705		17	Vivien (Saint-).....	427	36
Cogulot.....		211	28	Marcel (Saint-).....	482	24	VILLAMBLARD, 17 communes, 12336 habitants.	VILLAMBLARD.....	1406	24		
Eulalie (Sainte-).....		214	24	Mauzac-et-S.-Mayme-de-Rozens.....	561	27		Beauregard et Brassac.....	614	24		
Fonroque.....		501	22	Pressignac.....	532	23		Beleymas.....	572	20		
Innocence (Sainte-).....		341	19	Verdennes.....	290	19		Campsegret.....	785	14		
Julien-d'Eymet (Saint-).....	279	19	Vergt.....	151	16	Clermont-de-Beauregard.....		347	22			
Razac-d'Eymet.....	609	23	MONPAZIER.....	1133	46	Douville.....		1001	23			
Rouquette.....	537	25	Avit-Rivière (Saint-).....	467	41	Eglise-Neuve-d'Issac.....		508	19			
Sadillac.....	212	16	Biron.....	568	47	George-de-Monclard (Saint-).....	801	19				
ISSEIGAC, 20 communes, 8988 habitants.	Serres-et-Monguyard.....	420	24	SIGOULÈS, 17 com., 10160 hab.	Capdrot.....	1242	47	VILLAMBLARD, 17 communes, 12336 habitants.	Hilaire-d'Estissac (S.-).....	382	23	
	Singleyrac.....	243	17		Cassien (Saint-).....	164	41		Issac.....	1105	24	
	Sulpice-d'Eymet (S.-).....	166	25		Gaujac.....	417	44		Jean-d'Estissac (Saint-).....	534	24	
	ISSEIGAC, 20 communes, 8988 habitants.	ISSIGEAC.....	1064		20	Lavalade.....	225		42	Jean-d'Eyraud (Saint-).....	512	16
		Aubin-de-Lanquais (S.-).....	606		13	Lolme.....	302		38	Julien-de-Crempe (S.-).....	509	16
		Bardou.....	174		25	Marcory (Saint-).....	212		43	Laveyssière.....	275	14
		Boisse.....	667		24	Marsalès.....	280		39	Martin-des-Combes (S.-).....	627	19
Bouniagues.....		517	13	Romain (Saint-).....	336	40	Maurens.....	1113	13			
Cernin-de-Labarde (S.-) et Pouzols.....		611	14	Soulaures.....	416	49	Montagnac-la-Crempe.....	1246	19			
Colombier.....		402	11	Vergt-de-Biron.....	617	47	VILLAMBLARD, 17 communes, 12336 habitants.	VILLAMBLARD.....	1406	24		
Conne-de-Labarde.....	603	12	SIGOULÈS.....	716	16	Beauregard et Brassac.....		614	24			
Eyrenville.....	568	22	Cunèges.....	421	16	Beleymas.....		572	20			
Falqueyrat.....	109	24	Flaugeac.....	363	16	Campsegret.....		785	14			
Faurilles.....	186	29	Gageac.....	674	16	Clermont-de-Beauregard.....		347	22			
Faux.....	940	18	Gardonne.....	655	16	Douville.....		1001	23			
Léon (Saint-).....	401	26	Lamonzie-Saint-Martin.....	1242	10	Eglise-Neuve-d'Issac.....		508	19			
Mandacou.....	422	19	Mescoles.....	271	16	George-de-Monclard (Saint-).....	801	19				
Monmadalès.....	215	18	Monbos.....	191	18	Hilaire-d'Estissac (S.-).....	382	23				
Monmarvès.....	166	23	Monbazillac.....	1141	8	Issac.....	1105	24				
Monsaguel.....	396	18	Suite de SIGOULÈS.	Suite de SIGOULÈS.	Suite de SIGOULÈS.	Suite de SIGOULÈS.	Suite de SIGOULÈS.	Suite de SIGOULÈS.	Suite de SIGOULÈS.	Suite de SIGOULÈS.	Suite de SIGOULÈS.	

ARRONDISSEMENT DE NONTRON.

Superficie 1708 kilom. carrés ou 170 768 hectares. — Population 86 697 hab. — Cantons 8. — Communes 80.

NONTRON, 14 communes, 16156 habitants.	NONTRON.....	3704	3	Suite de CHAMPAIGNAC.	Lachapelle-Faucher et Jumillac-de-Côle.....	877	22	Suite de MAREUIL.	Croix (Sainte-).....	438	23	
	Abjat.....	1645	12		Lachapelle-Monmoreau.....	332	11		Félix (Saint-).....	332	18	
	Anglinac.....	1289	10		Pancrace (Saint-).....	384	12		Graulges (les).....	319	20	
	Bourdeix (le).....	581	10		Quinsac.....	837	12		Ladesse.....	484	15	
	Connezac.....	315	13		Villars.....	1779	17		Larochebeaucourt et Argentines.....	1226	28	
	Estèphe (Saint-).....	1146	10		JUMILLAC-LE-GRAND, 7 c., 9334 h.	JUMILLAC-LE-GRAND.....	3277		38	Léguillac-de-Cercles.....	1196	23
	Front-Champniers (S.-).....	358	7			Chalais.....	757		26	Monsac.....	596	18
Hautefaye.....	468	16	Frugie (S.-Pierre de).....	793		32	Puyrenier.....	270	19			
Javerliac et Lachapelle-Saint-Robert.....	1638	11	Jory-de-Chalais (Saint-).....	1368		23	Sulpice-Mareuil (Saint-).....	539	17			
Lussas et Nontronneau.....	1123	9	Marie-de-Frugie (Sainte-).....	1141		32	Vieux-Mareuil.....	1086	19			
Martial-de-Valette (S.-).....	1070	9	Paul-Laroche (Saint-).....	1685		32	PARDOUX-LARIVIÈRE (SAINT-), 7 communes, 10664 hab.	PARDOUX-LARIVIÈRE (SAINT-).....	1646	10		
Martin-le-Pin (Saint-).....	660	6	Priest-les-Fougères (S.-).....	933		34		Firbeix.....	928	31		
Savigna-de-Nontron.....	413	7	LANOUILLE, 10 com., 13479 hab.	LANOUILLE.....	1607	49		Front-Larivière (Saint-).....	1015	10		
Teyjat.....	792	11		Angoisse.....	1345	47		Mialet.....	1989	24		
BOUSSIÈRE-BADIL, 8 com., 8896 hab.	BOUSSIÈRE-BADIL.....	1352		18	Cyr-les-Champagnes (S.-).....	838		59	Millac-de-Nontron.....	1513	14	
	Barthélémy (Saint-).....	856		18	Dussac.....	1045		44	Romain.....	8-5	12	
	Busserolles.....	2207		20	Nanthiat.....	739		36	Saud (Saint-).....	2703	16	
	Etouars.....	500		11	Payzac.....	2590	56	THIVIERS, 10 communes, 10236 hab.	THIVIERS.....	2383	30	
	Pluviars.....	1307		14	Sarlande.....	1213	44		Cognac.....	1283	36	
	Reillac et Champniers.....	1116	21	Sarrzac.....	1484	37	Eyzerac.....		569	31		
	Soudat.....	473	17	Savignac-Lédrier.....	1453	59	Jean-de-Côle (Saint-).....		970	22		
Varaignes.....	1065	16	Sulpice-d'Excideuil (S.-).....	1187	37	Lempzours.....	380		28			
CHAMPAIGNAC-DE-BELAIR, 10 c., 7576 h.	CHAMPAIGNAC-DE-BELAIR.....	1041	19	MAREUIL, 14 com., 10756 hab.	MAREUIL-S.-PARDOUX et S.-PRIEST.....	1837	23		Martin-de-Frassengeas (Saint-).....	1133	23	
	Angel (Saint-).....	572	9		Beaussac.....	654	16		Nanteuil.....	1129	33	
	Boulonneix et Belaygue.....	680	21		Champeau et Lachapelle-Pommier.....	849	11	Pierre-de-Côle (Saint-).....	1030	26		
	Cantillac.....	387	16		Crépin (Saint-).....	933	16	Romain et Clément (S.-).....	632	24		
	Condat.....	686	19		Suite de MAREUIL.	Suite de MAREUIL.	Suite de MAREUIL.	Suite de MAREUIL.	Suite de MAREUIL.	Suite de MAREUIL.	Suite de MAREUIL.	Suite de MAREUIL.

## ARRONDISSEMENT DE RIBÉRAc.

Superficie 1428 kilom. carrés ou 142 586 hectares. — Population 73 177 hab. — Cantons 7. — Communes 85.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.			
RIBÉRAc, 13 com., 13200 hab.	RIBÉRAc.....	2942	7	Suite de MONTPONT.	Martial-d'Artenset (S.-.)	1286	34	NEUVIC, 11 com., 5579 hab.	NEUVIC.....	2257	24			
	Allemands.....	1222	7		Menesplet.....	864	38		André le-Double (S.-.)	596	14			
	Borsac (Petit-).....	625	12		Menestérol-Montignac..	1215	31		Aquilin (Saint-).....	1085	17			
	Bourg-du-Bost.....	453	8		Pizon (le).....	925	40		Ataux (Saint-Jean-d')...	301	16			
	Chassaignes.....	350	8		Sauveur (Saint-).....	264	36		Beauronne et Faye.....	810	22			
	Comberanche - Epelu- che.....	339	7		MONTAGRIER, 11 com., 9373 hab.	MONTAGRIER.....	913		14	Chanterac.....	960	14		
	Méard-de-Dronne (S.-.)	620	8			Apré (Saint-).....	865		16	Douzillac.....	1175	24		
	Pardoux-de-Dronne (S.-.)	503	8			Brassac.....	1411		16	Germain-Salembre (S.-.)	895	18		
	Siorac.....	755	7			Celles.....	1557		10	Sevrin-d'Estissac (S.-.)	158	29		
	Sulpice-Roumagnac (S.-.)	718	8			Chapdeuil et Saint-Just.	760		19	Vallareuil.....	523	28		
	Vanxains.....	1967	7			Creyssac.....	302		22	Vincent-Connezac (S.-.)	819	13		
	Villetoureix.....	1092	5			Douchapt.....	658		11	VERTEILLAC, 17 communes, 12373 habitants.	VERTEILLAC.....	1116	44	
	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	AULAYE.....	1518			20	Paussac et Saint-Vi- vien.....		1011		24	Auriac.....	502	19
Chenaud.....		831	23	Segonzac.....		272	12	Bertric et Burée.....	774		9			
Cumond.....		926	12	Tocane.....		1226	14	Bourg-des-Maisons.....	273		17			
Festalemps.....		922	10	Victor (Saint-).....		393	10	Bouteilles-Saint-Sébas- tien.....	666		14			
Lajemaye.....		420	13	MUSSIDAN, 11 com., 8957 hab.		MUSSIDAN.....	1919	29	Cercles et Lachapelle- Montabourlet.....		830	20		
Laroche-Chalais.....		2427	34			Beaupouyet.....	787	35	Champagne et Fontai- nes.....		1466	24		
Michel-l'Écluse (Saint-) et Léparon.....		1230	28		Bourgnac.....	294	17	Cherval.....	989		22			
Parcouf.....		745	29		Etienne-de-Puycorb (Saint-).....	303	22	Coutures.....	544		13			
Ponteyraud.....		201	12		Front-de-Pradoux (S.-.)	560	26	Gouts-Rossignols.....	948		21			
Privat (Saint-).....		1309	12		Laurent-des-Hommes (Saint-).....	1125	29	Lachapelle-Grésignac.....	411		"			
Puymangou.....		205	24		Louis (Saint-).....	244	26	Latourblanche.....	535		20			
Servanches.....		220	22		Martin-l'Astier (Saint-) Médard (Saint-).....	311	26	Lusignac.....	525		12			
Vincent-Jalmoutier (S.-.)		457	16		Michel-de-Double (S.-.)	742	24	Martial-de-Viveyrol (Saint-).....	699	16				
MONTPONT, 9 com., 8284 hab.	MONTPONT.....	1564	36		Sourzac.....	1638	28	Nanteuil.....	803	20				
	Barthélemy (S.-.).....	895	18		Suite de CARLUX.	Cazoulès.....	415	13	Paul-Lizonne (Saint-) Vendoire.....	760	12			
	Echourgnac.....	577	19			Julien-de-Lampon (S.-.)	1085	14	Peyzac.....	439	19			
	Eygarande et Garde- Deuil.....	694	32			Mondane (Sainte-).....	562	13	Plazac.....	1723	26			
	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.		SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.	SAINT-AULAYE, 13 communes, 11411 habitants.

## ARRONDISSEMENT DE SARLAT.

Superficie 1963 kilom. carrés ou 196 303 hectares. — Population 146 920 hab. — Cantons 10. — Communes 133.

SARLAT, 13 communes, 14986 habitants.	SARLAT.....	5800	"	Suite de CARLUX.	Cazoulès.....	415	13	Suite de MONTIGNAC.	Peyzac.....	439	19			
	André (Saint-) et Allas- l'Évêque.....	1027	5		Julien-de-Lampon (S.-.)	1085	14		Plazac.....	1723	26			
	Beynac et Cazenac.....	85	10		Mondane (Sainte-).....	562	13		Rouffignac.....	2549	30			
	Lacanea.....	180	5		Orliaguet.....	282	16		Sergeac.....	481	19			
	Laroque-Gageac.....	807	11		Peyrillac et Millac.....	467	19		Thonac.....	613	20			
	Marcillac et Saint-Quen- tin.....	628	11		'rats-de-Carlux.....	729	10		Valojoux.....	570	19			
	Marquay.....	1022	11		Simeyrols.....	367	12		SALIGNAC, 9 com., 18737 hab.	SALIGNAC.....	1516	16		
	Nathalène (Sainte-).....	731	8		Veyrignac.....	407	13			Archignac.....	936	19		
	Proissans.....	1019	9		SAINT-CYPRIEN, 15 communes, 12919 habitants.	CYPRIEN (SAINT-).....	2426			17	Borrèze.....	1033	18	
	Tamniès.....	791	13			Allas-de-Berbiguières.....	461			16	Crépin (Saint-) et Carlu- cet.....	752	12	
	Vézac.....	654	10			Audrix.....	502			25	Eyvignes et Eybenne... Geniès (Saint-).....	886	16	
	Vincent-le-Paluel (S.-.)	383	7			Berbiguières.....	416			18	Jayac.....	684	23	
	Vitrac.....	833	9			Bézenac.....	387			13	Nadalliac.....	912	25	
BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.		BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.		BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.	BELVÉS, 15 communes, 9686 habitants.

## STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

N <sup>OS</sup> D'ORDRE. (b).	I. STATISTIQUE MORALE (a).	N <sup>OS</sup> D'ORDRE.	STATISTIQUE MORALE.	N <sup>OS</sup> D'ORDRE.	STATISTIQUE MORALE.
	<b>Crimes contre les personnes.</b> (COURS D'ASSISES.)		<b>Procès (d).</b>	57°	Rapport du nombre des enfants naturels à la totalité des naissances (moyenne annuelle), 1 sur 20,84.
53°	Rapport du nombre des accusés à la population (moyenne annuelle), 1 sur 21 585 habitants.	43°	En matière civile..... 1254		
	<b>Infanticides.</b>	35°	En matière commerciale..... 1540		<b>Enfants trouvés et abandonnés (h).</b>
	<b>Suicides.</b>	78°	<b>Instruction (e).</b>	49°	Rapport du nombre des enfants trouvés admis dans les hospices à la population (moyenne annuelle), 1 sur 331 hab.
17°	Rapport du nombre des infanticides aux enfants naturels (moyenne annuelle), 1 sur 275,98.		Nombre des jeunes gens sachant lire et écrire sur 100 jeunes gens recensés (moyenne annuelle)..... 18	16°	Nombre total..... 472
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>	68°	<b>Paupérisme (f).</b>		Rapport du nombre des enfants trouvés à la totalité des naissances (moyenne annuelle), 1 sur 29,10.
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>		Rapport du nombre des indigents à la population (moyenne annuelle), 1 sur 31 hab.		
72°	Rapport du nombre des accusés à la population (moyenne annuelle), 1 sur 10 237 hab.		Nombre total..... 659		<b>II. STATISTIQUE GÉNÉRALE (i).</b>
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>	48°	<b>Mendicité (g).</b>		<b>Mouvement de la population (j).</b>
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>		Rapport du nombre des mendiants à la population (moyenne annuelle), 1 sur 232 hab.		Naissances..... 13 543
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>		Nombre total..... 65		Mariages..... 4 368
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>	63°	<b>Enfants naturels.</b>		Décès (k)..... 9 580
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>		Rapport du nombre des enfants naturels aux enfants légitimes (moyenne annuelle), 1 sur 21,375.		<b>Contributions directes (l).</b>
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>		Nombre total (1850)..... 746		Foncière..... 2 121 341 f. " c.
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>				Personnelle et mobilière..... 351 000 "
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>				Portes et fenêtres..... 180 537 "
	<b>Crimes contre les propriétés (c).</b>				Patentes..... 183 370 "

(a) D'après les comptes généraux du Ministère de la Justice, les rapports du Ministère de l'Intérieur, la Statistique morale de la France, par M. A. Guerry, membre correspondant de l'Institut, 1 vol. in-4°, et les Mémoires présentés à l'Académie des sciences et à l'Académie des sciences morales et politiques.

(b) Ces numéros indiquent le rang du département dans le classement des rapports.

(c) Le nombre moyen des accusés célibataires dans ce département est de 48 sur 100; celui des accusés illettrés de 72.

(d) Rapport du nombre des procès civils à la population, 1 sur 337 habitants. Vingt-cinq départements ont un esprit de chicane moins développé.

(e) C'est l'un des départements les plus arriérés pour l'instruction. Rapport du nombre des enfants admis aux écoles primaires à la totalité des enfants en 1829, 1 sur 104.

Il y a, dans la Dordogne, 1 académie universitaire; 1 grand et 1 petit séminaire; 1 école secondaire ecclésiastique libre; 1 lycée impérial; 2 collèges communaux; 16 établissements d'enseignement secondaires; 2 écoles normales primaires, l'une pour les instituteurs, l'autre pour les institutrices; 673 écoles primaires, communales ou privées, avec une population de 26,006 élèves; 10 institutions ou pensions; 1 société d'agriculture, sciences et arts; 1 ferme école, l'une des plus anciennes et des plus florissantes; 1 musée d'antiquités; 1 bibliothèque publique; des chambres consultatives d'agriculture, etc.

« Dans le département de la Dordogne, le peuple des campagnes surtout parle un idiome qu'on nomme *patois*, et qui se rapproche beaucoup de la langue des troubadours. Ce *patois* varie et s'éloigne plus ou moins du français, suivant que les rapports des localités avec les villes sont plus ou moins fréquents.

« Le langage des paysans des arrondissements de Bergerac et de Sarlat est absolument le même, avec une accentuation plus ou moins prononcée; mais dans le nord du département il y a une différence

notable dans la prononciation et la terminaison des mots. Cela tient sans doute au caractère des habitants qui, plus vifs ou plus lents, mettent plus ou moins de lenteur dans leur conversation. Quelles que soient néanmoins ces diverses nuances, elles n'empêchent point que les habitants des campagnes ne puissent bien se comprendre entre eux sur tous les points du département. » (*Annuaire de la Dordogne.*)

(f) Rapport du nombre des pauvres à la population en 1789, 1 sur 19 habitants.

Dans les mauvais jours, le nombre des pauvres et des mendiants est très-considérable dans la Dordogne. La misère y a généralement pour cause le défaut de développement de l'agriculture et de l'industrie manufacturière.

Ce département possède 10 hospices avec une population moyenne de 698 individus; plusieurs bureaux de bienfaisance secourant annuellement plus de 650 indigents; 1 caisse d'épargne et de prévoyance; des sociétés de secours mutuels, etc.

(g) Il y a, dans la Dordogne, un dépôt de mendicité avec une population de 63 indigents.

(h) Rapport du nombre des enfants de toutes catégories à la charge de la charité publique à la population, 1 sur 183 habitants. Nombre total : 2,745.

(i) Sur 1,000 recrues, la Dordogne en compte 601 occupées aux travaux de la campagne. Trente départements ont plus d'agriculteurs. Sous le rapport de l'industrie, ce département est le 73°.

(j) Population en 1851, 606,789 habitants; en 1846, 603,657. Différence en plus, 2,232. Comparée à celle des autres départements, la population de la Dordogne occupe le 18° rang.

(k) Durée moyenne de la vie, 37 ans 10 mois. Quarante départements ont la vie moyenne plus longue.

(l) Rang du département pour la contribution foncière, 26°; pour la contribution personnelle et mobilière, 38°; pour les portes et fenêtres; et 64° pour les patentes.

### BIBLIOGRAPHIE.

1577. Des antiquités de Périgord, par François Arnault.  
1588. Le siège de Sarlat par l'armée huguenote conduite par le vicomte de Turenne.  
1606. Antiquités de Périgord, par Ant. Loisel. (Se trouvent dans sa Remontrance in-8°.)  
1662. Privilèges, franchises, libertés de la ville, cité et banlieue de Périgord, in-8°.  
1762. Voyage en Périgord (en vers et en prose), in-12.  
1776. Mémoire sur la constitution politique de la ville et cité de Périgord, 2 vol. in-4°.  
1792. Le Périgord au tome XXXIV du Voyageur français de l'abbé de la Porte, in-8°.  
1803. Annuaire du département de la Dordogne, par G. Delvaux, in-8°.  
1809. Statistique de la Dordogne, par Peuchet et Chanlaire, in-4°.  
1821. Antiquités de Vésonne, ou description de Périgord, par le comte Wilgrin de Taillefer, 2 vol. in-4°, 1821-1826.  
1829. Notice sur Sourzac et Saint-Louis, par F. Jouannet, in-18.  
1836. Le département de la Dordogne au tome I<sup>er</sup> de la France pittoresque d'Abel Hugo, gr. in-8°, cart. et grav.  
1836. Documents historiques sur la ville de Domme, avec notes et 2 planch., in-8°.  
1836. Discours sur les célébrités du Périgord, par L. Sawveroché, in-18.  
1839. Le département de la Dordogne au tome IV du Guide pittoresque du Voyageur en France de F. Didot, in-8°, carte et gravures.

1839. Notice historique sur la cathédrale de Saint-Front de Périgueux, par l'abbé Audierne, in-8°.  
1840. Le cloître de Cadouin, par A. Charrière, in-18.  
1840. Notice historique sur l'abbaye de Cadouin, par l'abbé Audierne, in-8°.  
1844. Périgueux, Sarlat, Bergerac, Nontron, au tome II de l'histoire des villes de France, par Ar. Guibert, gr. in-8°, fig.  
1842. Rapport sur les archives de l'ancien comté de Périgord, par L. Dessalles, in-8°.  
1851. Le Périgord illustre, guide monumental, avec gravures, par l'abbé Audierne, 1 vol. in-8°.  
1852. L'Etat de l'église de Périgord, par le père Dupuy; ouvrage du XVI<sup>e</sup> siècle, réimprimé par Dupont, 2 vol. gr. in-4°.  
1853. Calendrier des corps administratifs de la Dordogne pour 1853. 1 vol. in-18.  
Annales littéraires et agricoles de la Dordogne, 8 vol. in-8°, avec gravures.  
1663. Carte du comté de Périgord, par de la Rue, in-folio.  
Carte topographique de la Guyenne en 44 feuilles, par de Belleyne (incomplet).  
Cartes de Guyenne de Mercator, de Coronelli, de Tassin, de Sanson, de G. de Fer.  
Cartes de la Guyenne extraites des cartes de Cassini et de Capitaine.  
Carte géologique du département de la Dordogne.  
Cartes topographiques de la Dordogne.  
Cartes du département de la Dordogne, par Charle, Fremis, Duvotnay, Dufour, etc., etc.